LA LIBERTÉ

50¢

Volume 78 n° 40 Saint-Boniface, du 30 décembre 1988 au 5 janvier 1989

La citation de la semaine

«C'est pas croyable combien de bruit ça peut faire une feuille qui tombe...»

Eugène Labelle de Saint-Pierre-Jolys, un amoureux de la nature, remercié tout dernièrement par la province du Manitoba. **Page 2.**

LES TITRES

❑ **Hockey**
Steve Yzerman et Daniel Lambert: la preuve que le talent n'est pas fonction de la taille. **Page 7.**

❑ **Médiatics**
Quel est le point commun entre un Français de 1930 et un Québécois de 1988? La réponse **page 6**

❑ **Vidanges**
Les poubelles sont généralement plus pleines durant le temps des fêtes. Ce sont des personnes comme Gérald Gosselin qui les vident. Son histoire **page 4.**

❑ **Quiz**
De qui le village de La Broquerie tient-il son nom? **Page 15.**

❑ **Éditorial**
Après une année 1988 sous le signe de la crainte, un 1989 rempli de confiance? **Page 2.**

Visages MANITOBAINS

Nous n'avons pas été déçus, vous avez relevé le défi lancé par La Liberté voilà quelques semaines.

Le défi s'adressait aux photographes amateurs ou tout simplement aux amateurs de photos.

Nous avions posé la question: et si La Liberté publiait votre photo préférée d'un visage manitobain?

Un visage manitobain pouvait être aussi bien la photo d'une personne que celle d'une bâtisse ou d'un paysage. Pourvu que l'on puisse en parler avec affection.

Merci à toutes les personnes qui nous ont envoyé des photos. Nous avons ensuite fait une sélection *(l'espace est limité !)*. Nous vous invitons maintenant à découvrir ces visages manitobains pages 8 et 9.



(photo soumise par Lucille Gosselin)

Ovila et le pélican

Sur cette photo pour le moins originale, on reconnaît Ovila Gosselin de Saint-Malo. Lucille Gosselin précise: «C'était près du lac Saint-Malo, sur notre terrain de camping. Ce pélican est demeuré en arrière des autres pour un mois. Il n'était pas blessé et pas peureux du tout».

Toute l'équipe de La Liberté vous souhaite

Une bonne année 1989!

En vous promettant d'autres rendez-vous passionnants avec l'actualité en 1989.

La Liberté remercie la France

Pour bien souligner son appréciation pour son travail durant ses 16 mois passés à La Liberté comme journaliste coopérant français, Presse-Ouest Ltée a tenu à remettre à Laurent Gimenez un tableau de l'artiste manitobain Réal Bérard.

Le président de Presse-Ouest Ltée, la société éditrice du journal, Fernand Vermette, a profité de l'occasion pour rappeler l'aide importante que la France accorde à La Liberté.

Après Stéphane Jarre en 1986-87 et Laurent Gimenez en 1987-88, la France a accepté d'offrir un nouveau journaliste coopérant. Il s'agit de Philippe Descamps, qui est entré en fonction la semaine dernière.

Quant à Laurent Gimenez, bien connu notamment des directeurs de divisions scolaires, des secrétaires-trésoriers de villages et de municipalités et de tous les lectrices et lecteurs pour sa série VILLAGES, il vient de retourner en France pour des vacances bien méritées.

Il reviendra travailler au journal comme journaliste. Il remplace à ce poste Daniel Tougas, qui a quitté La Liberté voilà quelques semaines, mais qui continuera à régaler les amateurs d'humour avec son 1er vendredi du mois bien franco-manitobain.

Bernard BOCQUEL



photo: Bernard Bocquel

Sur la photo, on reconnaît, de gauche à droite: Fernand Vermette *(président de Presse-Ouest)*, Robert Arbez, Denise Pambrun *(secrétaire)*, Laurent Gimenez, Alain Labossière, Amanda Desharnais *(trésorière)* et Yolande Labossière. Absent: Donald Smith *(vice-président)*.

L'obsession de l'indépendance

Eugène Labelle n'est pas qu'un simple chasseur. Et il n'est pas non plus un chasseur simple...



Bernard BOCQUEL

C'est au chasseur, au pêcheur, à l'amoureux de la nature que le ministre des Ressources naturelles a remis le mois dernier le *Wildlife Cooperator's Award*. Mais dans le fond, c'est surtout au petit gars de la Talle d'Epinettes de Saint-Pierre que Jack Penner a remis le prix...

Comment Eugène Labelle pourrait-il oublier la chasse aux lièvres avec son père, Hubert Labelle, dans la Talle aux Epinettes, voilà une cinquantaine d'années?

«Les bancs de neige paraissaient immenses quand j'avais 8 ou 9 ans! J'ai eu le droit de tirer mon premier lièvre à 10 ans. Mon père m'a dit: OK, c'est le temps. Tu vois le petit rond noir là-bas ? C'est son oeil... Je n'ai pas réussi à voir le rond noir et j'ai manqué le lièvre. Mais j'ai développé mon sens de l'observation».

Eugène Labelle ne veut laisser planer aucun doute sur ses motivations de chasseur: «Pour moi, la chasse, c'est pas l'idée de tuer. C'est une raison pour marcher dans la nature. J'aime avoir mon chevreuil le dernier jour, pour y aller aussi longtemps que possible !».

On les soigne

Et voilà le sexagénaire qui s'anime: «J'aime être seul. A la chasse, on ne répond à personne. On regarde, on écoute. Il m'est arrivé d'entendre des feuilles tomber. C'est pas croyable combien de bruit ça peut faire. Moi, vraiment, je pourrais partir avec l'appareil-photo aussi facilement qu'avec le fusil».

Mais n'allez pas croire qu'Eugène Labelle renoncerait pour autant au fusil. Le résidant du Chemin d'Otterburne est catégorique: «Moi, je veux me servir de mon droit de chasser». Car le pouvoir de chasser, c'est une garantie d'indépendance. Le bon chasseur est assuré de survivre.

«Chasser, ça fait partie de la nature humaine. Les animaux sont là pour nous autres, pour servir nos besoins. Mais aussi pour en avoir soin. Si l'année est vilaine, on les soigne».

Les Labelle n'aident pas seulement les animaux sauvages quand la neige est hostile. Ils élèvent aussi des lapins, des moutons, des chèvres, des veaux, des cochons, des canards, des oies, des poulets. Pas par nécessité économique, mais par «obsession», admet bien volontiers l'agent d'asssurances à temps partiel.

«Notre ferme, c'est le résultat d'une obsession. Dans les années 30, j'avais des oncles sur le *welfare*. Nous, à la ferme, on produisait notre manger, on n'avait pas besoin du *welfare*».

«Aujourd'hui, avec notre ferme, on travaille comme des fous. Ma femme Yvette *(née Filion)* soigne les animaux. C'est elle qui le veut. Elle aussi est descendante de fermiers *(près de Sainte-Rose-du-Lac)*».

Et puis Eugène Labelle doit encore mentionner les histoires de son oncle Oscar Rivard pour vraiment expliquer entièrement sa passion pour la chasse. «Mon oncle n'était pas chasseur, mais bon raconteur d'histoires. On passait des heures à rien dire pendant qu'il lisait la fameuse Presse du Québec. C'était pour le plaisir du quart d'heure où il racontait. C'était comme bâti en moi de demander des choses de la chasse...»

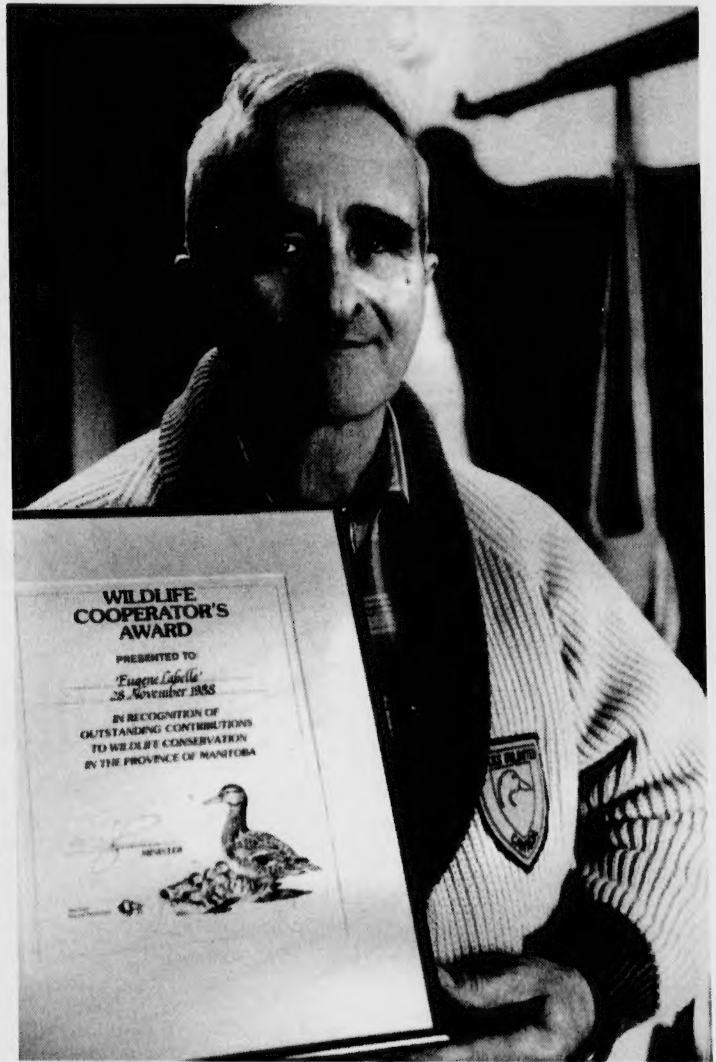


photo: Bernard Bocquel

Eugène Labelle de Saint-Pierre-Jolys a reçu le Wildlife Cooperator's Award des mains du ministre des Ressources naturelles fin novembre. Bien qu'il ait toujours été très actif au sein de la St. Malo and District Wildlife Association et qu'il aide Duck's Unlimited à prélever des fonds, Eugène Labelle estime que «20 autres personnes ont fait autant de travail que moi et auraient mérité le prix».

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

1984-1985-1986-1987

Directeur et rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste: Laurent GIMENEZ
Journaliste coopérant: Philippe DESCAMPS
Typographe: Jocelyne LAXSON
Responsable du service graphique: David McNAIR
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane CHATWELL
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

La construction de logements en baisse dans la province

Une crise révélatrice

La construction au Manitoba a connu une forte baisse au 3e trimestre 1988. Loin d'être passagère, cette crise révèle la dégradation de la situation économique et démographique dans la province. C'est le constat dressé par le dernier rapport de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL).

Pour les cinq plus grosses villes du Manitoba, on a construit 20% de logements en moins qu'au second trimestre. La baisse de la construction est encore plus nette comparée au 3e trimestre de l'an passé: 35% de mises en chantier en moins.

Les logements individuels ont été les moins touchés. En revanche, la construction d'habitations collectives est en chute libre au 3e trimestre 1988: moins 45% par rapport au second trimestre 1988 et moins 64% comparée au 3e trimestre 1987.

On peut parler de crise du logement. Certes les dernières années ont été plutôt fastes, on pouvait s'attendre à une baisse. Mais l'ampleur de la baisse constatée ne peut s'expliquer que par la dégradation de la situation économique et la perte d'attraction du Manitoba.

Le Canada dans son ensemble a connu une bonne année 1988 avec une croissance économique de plus de 4%. Mais notre province est à la traîne avec à peine 1% de production en plus. Plus grave, tandis que le chômage diminuait de 1% dans l'ensemble de la confédération, il augmentait d'autant au Manitoba *(il touche désormais 8,7% de la population active)*.

1989: nouvelle perte de population

L'évolution démographique n'encourage pas non plus la construction de logements neufs. L'arrivée d'immigrants étrangers ne suffit plus à compenser le départ des Manitobains vers la Colombie-Britannique ou l'Ontario.

Les prévisions pour l'année qui vient ne sont guère plus favorables. On s'attend à une nouvelle augmentation du chômage et à une nouvelle perte de population. Tout ceci ne favorisera pas une reprise de la construction, notamment pour les logements collectifs.

Philippe DESCAMPS

La confiance de nos convictions

C'est la coutumé qui le veut. La fin de l'année, c'est un temps de réflexion. Un temps durant lequel on dresse un bilan de l'année qui se termine. Un temps pour lever le regard vers l'année qui s'en vient.

Ce qui a frappé durant l'année 1988, c'est cette crainte qui semble être toujours présente chez les Canadiennes et Canadiens, tant anglophones que francophones.

Durant le débat sur le libre-échange, par exemple, souvent les discussions se résumaient à une chose. La culture, l'identité canadiennes sont menacées par nos voisins géants du sud. Le libre-échange pourrait mener à de mauvaises fréquentations qui seraient le début de notre perdition!

Au Québec, même genre de réaction lorsque la Cour suprême du Canada tranche dans le dossier de l'affichage unilingue. Des affiches commerciales bilingues, c'est une menace directe à la francophonie en Amérique du Nord, rétorque le libéral Robert Bourassa. Et d'un trait de plume, il enlève aux Québécois une partie de leur droit d'expression.

Au Manitoba, à une plus petite échelle, c'est lors de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine en novembre qu'on remarque cette crainte. En parlant de restructuration, plusieurs membres *(dont un haut fonctionnaire fédéral et un ancien président de la SFM)* s'inquiètent de la montée d'une nouvelle classe de bilingues: les étudiant(e)s issu(e)s des écoles d'immersion.

Qu'est ce qui empêcherait ces personnes de prendre le contrôle de l'organisme politique des Franco-Manitobains demandent ces messieurs? En sous-entendant bien sûr que ces nouveaux bilingues ne sont pas des Franco-Manitobains pure laine, eux!

ÉDITORIAL

Vrais Canadiens, vrais Québécois, vrais Franco-Manitobains: c'est un triste bilan. Un bilan qui exclut une grande quantité de personnes et leurs compétences. Un bilan franchement inquiétant s'il ne mène pas à une réévaluation de la nouvelle réalité de la fin du 20e siècle.

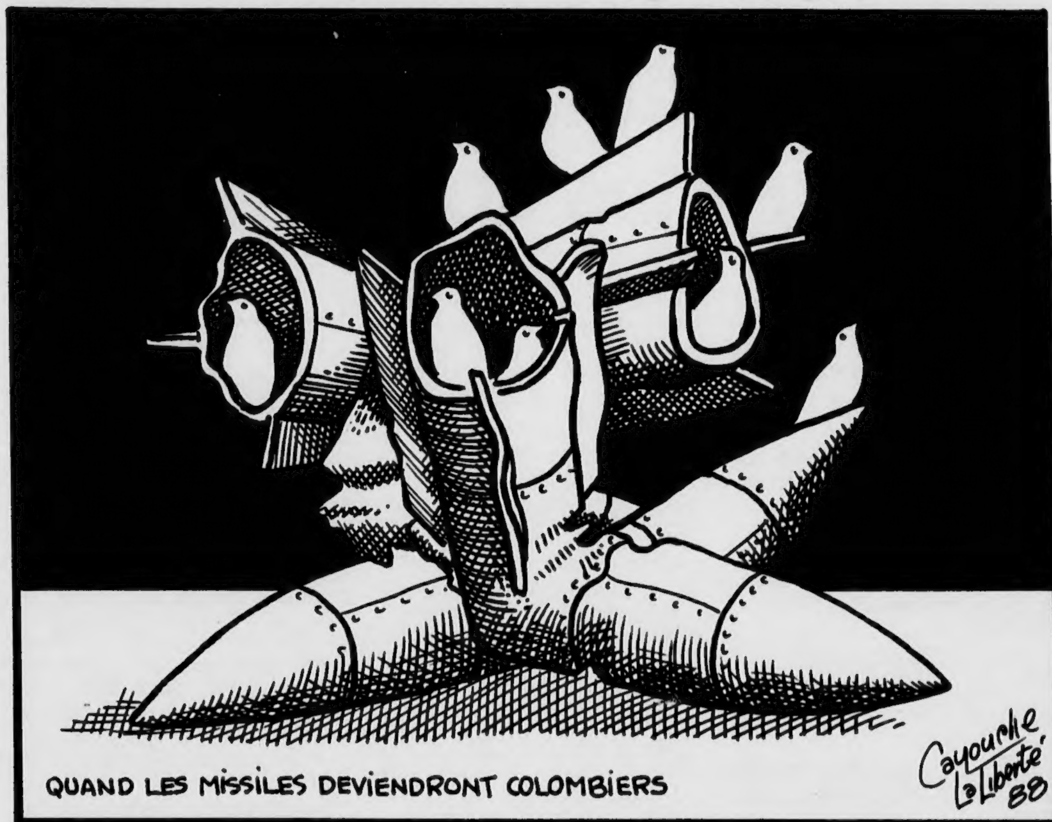
Car avec les moyens de communication dont on dispose, c'est plutôt vers l'inclusion que l'exclusion que se dessinent l'avenir et le destin du Canada. On ne peut plus se replier sur une quelconque idée de pureté de race, de vrais *(ou de faux?)* Canadiens, Québécois, Franco-Manitobains.

Souhaitons qu'en 1989, après l'année de craintes qu'a été 1988, ce seront les avantages de l'ouverture qui seront à l'ordre du jour des discussions.

Souhaitons aussi qu'on trouvera la confiance dans nos convictions. Personne ne cherchera à enlever ce que nous avons de bien. Au contraire, les personnes voudront plutôt partager nos forces et contribuer à les rendre meilleures.

Lucien CHAPUT

CAYOUCHE



LETTRE

Le frigidaire de Tex Lecor: des précisions

M. le rédacteur

Je reçois et parcours régulièrement «La Liberté», parce que j'ai de bons amis au Manitoba, auxquels je rend des fois visite. Le journal me tient en contact avec ce coin de pays que j'aime beaucoup. Je m'amuse à répondre aux questions du quiz, mais le plus souvent je dois recourir aux réponses bien documentées et succintes, qui apprennent toutes sortes de choses au lecteur, de manière parfois amusante.

Dans l'édition de la semaine du 9 au 15 décembre, une question concernait la chanson de Tex Lecor «Le frigidaire». La question et la réponse étaient exactes. Il serait utile cependant de savoir une anecdote un peu triste au sujet de cette chanson qui a été extrêmement populaire, du moins au Québec.

L'auteur original de la chanson est le Madelinot Georges Langford, qui a fait aussi d'autres très belles chansons de son pays, les Iles de la Madeleine. Les mots originaux de la chanson étaient les suivants: «Tant qu'i' faudra rester dans l'frigidaire, j'prendrai l'métro...» désigne la grande ville, impersonnelle, froide, peu accueillante souvent: Montréal.

Les Madelinots ou Gaspésiens qui arrivent à Montréal ne retrouvent pas la chaleur de leur pays natal, chaleur humaine s'entend! Cela explique aussi la fin de la chanson: «...un beau matin, on s'en r'tourn'ra chez les marins».

Malheureusement, Tex Lecor, par ailleurs poète lui-même, a dénaturé cette chanson nostalgique, pour en faire un hymne au défaitisme devant la consommation de notre société. C'est un peu malheureux. Georges Langford l'a déjà déploré lui-même, mais je crois qu'il n'a rien pu faire pour empêcher cette action.

Voilà, c'était pour ajouter aux précieux renseignements que vous donnez à vos lecteurs.

Pierre Goulet
Outremont,Québec
le 15 décembre 1988

P.S. Malgré mon nom, je n'ai pas de parenté proche au Manitoba, bien que tous les Goulet d'Amérique descendant du même ancêtre.

Les prévisions d'Agriculture Canada

Le revenu agricole à la baisse en 1989



La dette des agriculteurs devrait diminuer...

Après avoir connu un niveau record en 1988, le revenu agricole canadien devrait connaître une forte baisse l'année prochaine. C'est la principale information contenue dans les perspectives dressées par les experts d'Agriculture Canada.

La sécheresse de 1988 aura également des conséquences en 1989 sur les prix des aliments, notamment de la volaille et des oeufs. Une baisse des profits devrait affecter les éleveurs de bétail, tandis que la dette des agriculteurs devrait diminuer.

■ Baisse du revenu net :

Si l'on se fie aux prévisions des économistes, le revenu agricole net devrait s'établir à 4,4 milliards de dollars, soit une chute de 16 % par rapport à 1988. Ce recul est lié à la sécheresse qui a pesé sur la production, surtout pour les céréales et les oléagineux. En outre, le prix des engrais devrait augmenter fortement.

■ Hausse des prix alimentaires :

Elle devrait affecter principalement les prix du poulet, du dindon et des oeufs. La consommation de ces produits est en augmentation. Les prix de la viande, des légumes frais importés des Etats-Unis et des pommes de terre, devraient également légèrement augmenter. Les pommes resteront bon marché.

■ Diminution de la dette et monté des coûts :

Malgré la sécheresse, l'amélioration de la situation financière des agriculteurs devrait se poursuivre. Mais, s'ils doivent dépenser moins pour rembourser leurs dettes, les agriculteurs devront dépenser plus pour payer la main-d'oeuvre, acheter les machines et les engrais.

■ Intermédiaires :

Les transformateurs d'aliments et les détaillants en alimentation devront faire face à une augmentation des coûts. Cela pèsera sur leurs profits, et ce malgré la croissance des ventes.

Ph.D.

C'est pas toujours facile d'être éboueur:
«Les plus riches sont souvent les plus impolis

Il ne faut pas juger d'après les apparences

«Les gens se plaignent de n'avoir pas d'argent, mais quand on regarde ce qu'ils gaspillent!», s'éxclame Gérald Gosselin, éboueur depuis 1984.

Gérald Gosselin, 21 ans, aime bien son emploi. «Je connais maintenant toutes les parties de Winnipeg. Et c'est une bonne façon de se mettre en forme! On marche à peu près 7 à 10 milles par jour, et on soulève toujours des poids».

«C'est le genre d'emploi que je voulais. J'aime l'*«outdoors»*, et avec cette job, on est toujours dehors. En plus, on trouve des choses, surtout après les ventes de garage», ajoute l'un des 140 éboueurs à Winnipeg.

«La température est un inconvénient. Il faut travailler qu'il pleuve ou neige. Par exemple, la grosse tempête du mois de novembre il y a 2 ans, on travaillait encore, nous!»

«Ce n'est pas un emploi comme un autre. Indépendamment de la température, c'est une job qui doit se faire aujourd'hui», explique le natif de Saint-Boniface, qui a vécu à Sainte-Anne toute sa vie.

«Ce que j'aime pas, c'est quand les gens se choquent après nous. Une fois, j'avais ouvert une poubelle pour aller chercher un sac qui était dans le fond. Un vieil homme sort de sa maison et me crie après disant que je ne remets jamais le couvercle sur la poubelle. Je venais tout juste de l'ouvrir, la poubelle!»

À Noël

«Et quand il fait chaud, comme 35°C, il faut porter un chapeau dur et des pantalons longs. Je ne suis pas d'accord avec ça», avoue le fils de Roland Gosselin et d'Annette Nadeau.

«Je n'aime pas non plus quand les camions commencent à tomber en panne. Là, on prend du retard, et des fois, on finit par faire des *«nightshifts»*. D'autres fois, les gens mettent leurs déchêts à 2 places, puis on ramasse juste la moitié. Encore là, les gens se plaignent et nous courent après dans les ruelles».

«Mais les gens sont gentils des fois. Surtout pendant la saison de Noël, les gens viennent nous saluer. J'ai déjà reçu des cartes de Noël».

Un éboueur travaille 40 heures, de 7h00 à 15h00. Il y a certains règlements qui lui permettent de ne pas ramasser les ordures. «Les déchets doivent être dans un sac, une boîte ou un poubelle. Si c'est trop pesant, on le laisse là. Des fois, on va faire des exceptions. Ça dépend comment les gens nous traitent».

«Une chose bizarre qui est arrivée? Une fois, l'autre gars qui était avec moi dans le camion dit: ça serait drôle si le camion prenait en feu. C'est justement ce qui est arrivé! Puis, il a continué en disant: et si les freins lâchaient? Et c'est aussi arrivé! On a passé droit à travers une intersection, à travers un feu rouge, et on n'a frappé personne!».

«On apprend beaucoup de la société. J'ai appris qu'il ne faut pas juger d'après les apparences. Les plus riches sont souvent les plus impolis. Et les cotravailleurs sont très gentils. On ne pourrait pas demander mieux!»

Karine BEAUDETTE

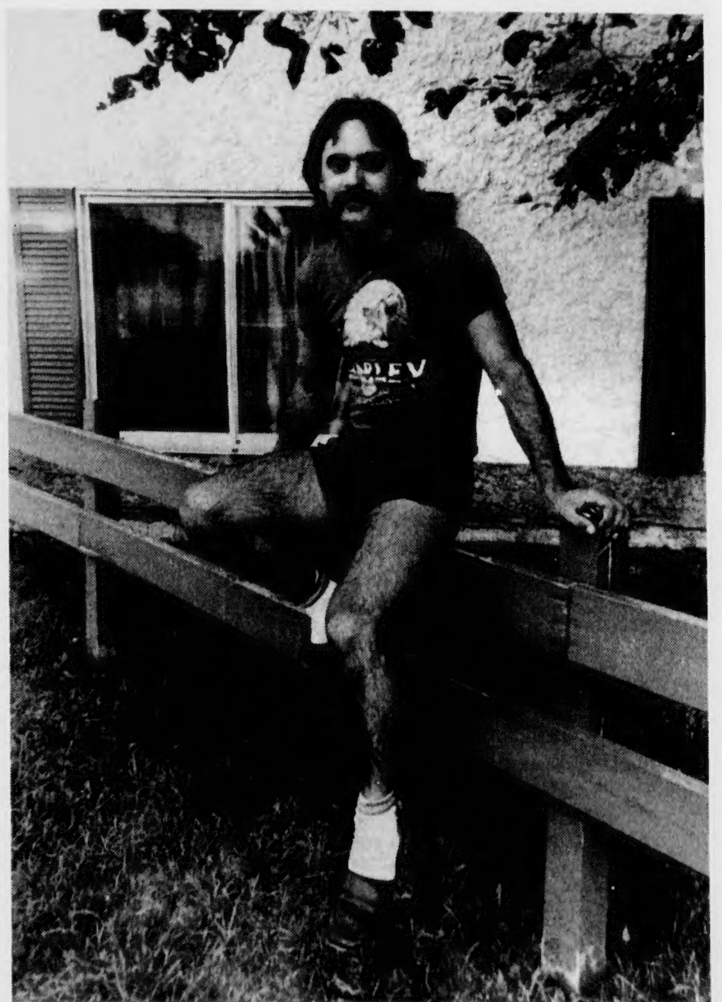


photo: Karine Beaudette

Gérald Gosselin, un des 140 éboueurs de la ville de Winnipeg. «Les gens sont gentils des fois, et surtout pendant la saison de Noël.»

Gérald Gosselin: «Je connais bien Winnipeg maintenant. Les quartiers les plus sales sont le centre-ville et Chinatown. Le plus propre serait probablement Southdale, et le plus gaspilleur: Tuxedo. On a déjà trouvé de l'argent dans les poubelles».

VITE LU VITE SU

Saint-Boniface

La SFM étudiée

Un groupe de travail de cinq personnes vient d'être nommé pour revoir le rôle, le mandat et la structure de la Société franco-manitobaine, qui a fêté ses 20 ans cette année.

Il s'agit de: Raymond Bisson *(directeur général adjoint de Norwood)*, Lynne Toupin *(directrice de l'école Pointe-des-Chênes)*, Lucille Roch *(fonctionnaire au gouvernement fédéral)*, André Fréchette *(doyen de la faculté des arts et sciences au Collège de Saint-Boniface)* et Christian Delaquis *(étudiant)*.

Ce groupe de travail a été nommé par l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Antoine Hacault; le juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba, Alfred Monnin; la Supérieure provinciale des Soeurs Grises, Soeur Jacqueline St-Yves; et le recteur du Collège de Saint-Boniface, Paul Ruest.

Autant de femmes que d'hommes au fédéral d'ici 10 ans

Les francos perçues comme agressives

Si la tendance se maintient, les femmes devraient être aussi nombreuses que les hommes dans la fonction publique fédérale d'ici la fin des années 90, révèle une récente étude préparée pour le compte du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme.

Intitulée «Jouer à l'égalité: les femmes et la fonction publique fédérale (1908-1987)», le document fait état des progrès des femmes vers un traitement plus égalitaire, sans cacher toutes les difficultés et toutes les embûches qu'elles ont dû surmontées depuis le début du siècle.

Même si les femmes ont augmenté leurs effectifs de 1976 à 1987 grâce au programme d'action positive mis sur pied au début des années 80, il n'en demeure pas moins, selon l'auteur du rapport, Nicole Morgan, qu'elles occupent seulement 9% des postes dans la catégorie cadre supérieur, et qu'elles ne composent que 13% de la haute direction.

Personne ne sera donc étonné d'apprendre que près de 84% des femmes dans la fonction publique gagnent moins de 35 000$, comparativement à 55% chez les hommes.

Et ça s'explique

Malgré les sombres constatations du rapport, Nicole Morgan ne croit pas qu'il y a eu un plan machiavélique destiné à contrer l'avancement des femmes dans la fonction publique fédérale.

Et les femmes francophones? Elles sont perçues par leurs consoeurs anglophones comme «les plus hystériques de la fonction publique», selon les mots employés par Nicole Morgan.

«Ce sont elles qui disent le plus ce qu'elles pensent. Elles sont perçues comme agressives par les femmes anglophones», ajoute l'auteur du rapport.

Et ça s'explique. Selon les femmes interrogées, être francophone et femme sont, dans l'ordre, les deux principaux facteurs de discrimination dans la fonction publique fédérale!

Yves LUSIGNAN
Correspondant parlementaire de l'Association de la presse francophone hors Québec

Renée de Moissac: claviériste

Quand la musique change chaque semaine

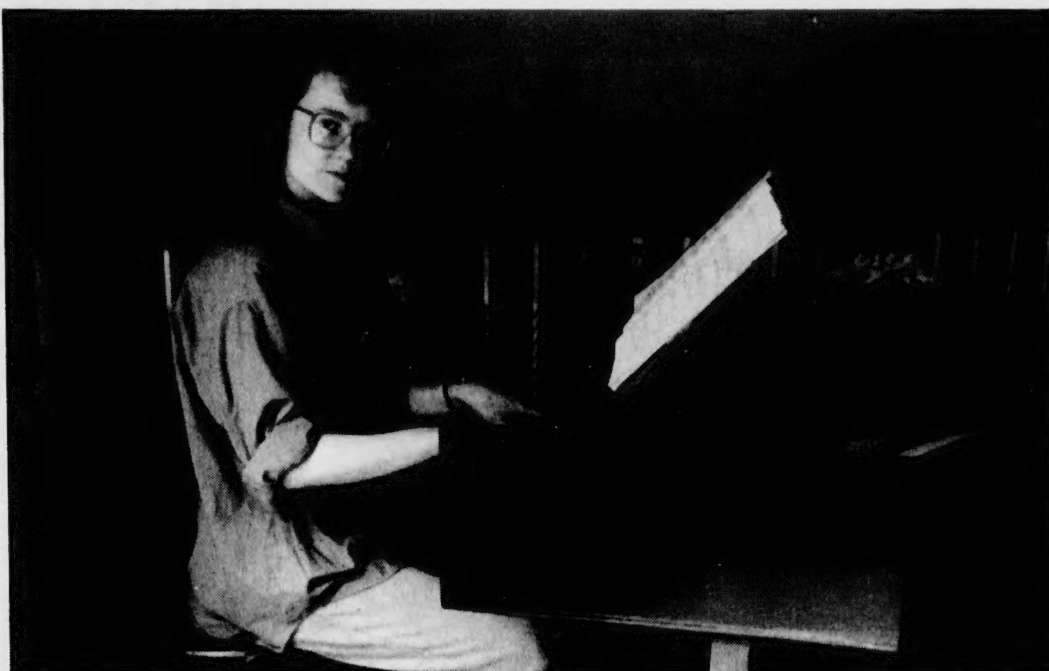


photo: Karine Beaudette

Renée de Moissac est pianiste pour le Ballet Royal de Winnipeg. «Les ballerines sont drôles et spontannées».

«Être accompagnateure, c'est se brancher dans l'énergie musicale de l'autre, c'est jouer ce que le soliste entend et ressent», propose Renée deMoissac, claviériste pour le Ballet Royal depuis juillet.

Renée deMoissac, 28 ans, a pris le goût du piano avec les Filles de la Croix à Saint-Claude, puis avec les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Saint-Jean-Baptiste. Elle n'a pas arrêté ses études en musique après son bachelier en piano et en clavecin à l'Université du Manitoba.

À l'Université de Concordia à Montréal, Renée deMoissac a continué des études de 2e cycle en clavecin et en orgue à tuyaux.

«Le plus important dans tout cela, c'est que j'ai étudié avec Bernard *(organiste)* et Mireille *(claveciniste)* Lagacé, qui sont des interprètes internationaux», explique la native de Saint-Claude.

«Pour être accompagnateur, il faut avoir une bonne lecture à vue puisque le répertoire change continuellement. On est appelé à lire tous les genres ou styles de musique. Il faut avoir une bonne technique».

«Si 4 différents solistes interprètent le même morceau de musique, je vais le jouer de 4 façons différentes».

Scarlatti

«Mon intérêt pour le répertoire baroque m'a conduit au clavecin, et de là, je m'intéresse au répertoire de la Renaissance. Spécialement, j'aime Johann Sebastien Bach, et tout ce qui est avant lui, comme Frescobaldi et Scheidermann à l'orgue, et Scarlatti, Couperin et Byrd au clavecin».

Comme pianiste pour le Ballet Royal de Winnipeg, elle peut donner la mesure de son talent. La compagnie de ballet ne se sert pas d'enregistrements puisque les exercices changent souvent, et sont continuellement interrompus.

«J'aime ça justement parce que la musique change à chaque semaine. On peut choisir notre propre musique d'après l'armature *(2/4, 3/4 ou 4/4)*, d'après le tempo et le caractère de l'exercice. Si on veut faire sauter les ballerines, il faut une musique appropriée».

«Les ballerines sont drôles et spontanées. Elles font des remarques parfois. Elles sont l'fun à voir. Les instructeurs montrent l'exercice une fois et s'attendent à ce qu'elles apprennent».

Contre-point

«Le Ballet Royal de Winnipeg fait du travail très professionnel. Il y a beaucoup de discipline. Les uniformes sont très propres, les cheveux doivent être attachés, et tout le monde doit être à temps. Ce n'est pas une école d'amateurs, c'est sûr», note Renée deMoissac, qui enseigne le piano aux élèves avancés, ainsi que l'harmonie et le contrepoint à temps partiel.

«J'aime enseigner quand c'est avancé. On peut enseigner des styles et des compositeurs. Enseigner, c'est intéressant, mais ça ne peut pas être plus qu'intéressant. Jouer, c'est passionnant».

«En jouant, on peut recréer de la musique, on peut la rendré présente. Mon rêve, c'est de passer toute la journée, jour après jour, aux claviers».

.«Les heures de travail sont ridicules, et il faut jouer partout en ville. Pour être accompagnateure, il faut anticiper les erreurs et les émotions du soliste. Souvent, je sais avant le soliste quand il va faire une erreur. Il faut assumer différentes personnalités; il faut être un peu schizophrène», résume Renée deMoissac.

Karine BEAUDETTE

Le nouvel an de Hart-Rouge

Le groupe rock Hart-Rouge sera occupé durant le temps des fêtes.

Le vendredi 30 décembre, les artistes originaires de Willow Bunch en Saskatchewan participeront au premier West End Rock Festival avec Rocki Rolleti et Monuments Galore au West End Cultrual Centre.

Quant au spectacle du 31 décembre à Ottawa, il «sera diffusé par Radio-Canada et CBC la veille du jour de l'an», souligne Suzanne Campagne, l'une des interprètes du groupe.

L'année 1988 a été bonne pour Hart-Rouge. Le dernier 45 tours du groupe, lancé à l'automne, est maintenant en 48e position au palmarès québécois. Le vidéo-clip de cette même chanson, The Heart of the Matter, passe régulièrement à la chaine Musique Plus *(le Much Music québécois)* depuis maintenant 14 semaines.

Capable! Pas capable!



photo: Hubert Pantel

La pièce pour enfants intitulée *You can do it if you try* est présentée au Prairie Theatre Exchange jusqu'au 31 décembre. Renseignements: 942-7291.

Un Festival Shakespeare en janvier

William Shakespeare, le Molière des Anglais, est à l'honneur durant le mois de janvier. Au théâtre et au cinéma.

Le Festival Shakespeare est organisé par le Manitoba Theatre Centre et la Galerie d'art de Winnipeg. A l'affiche, deux pièces et quatre films.

La première pièce, Falstaff, est présentée au Manitoba Theatre Centre jusqu'au 21 janvier. La deuxième pièce, When That I Was, sera présentée au Warehouse Theatre du 18 janvier au 4 février.

Quant aux films de certaines oeuvres du Barde anglais, c'est à la Galerie d'art de Winnipeg qu'on pourra les visionner les samedi à 14h.

Samedi 14 janvier, The Tempest, produit par Paul Mazursky en 1982 sera à l'affiche. Le fameux Roméo & Juliet de Franco Zeffirelli (1968) sera projectionné le samedi 21 janvier.

Le 28 janvier, c'est un Lady MacBeth yugoslave qui sera à l'affiche. Et le 4 février, le MacBeth de Roman Polanski clôturera le mini-festival de films des oeuvres de William Shakespeare.

L.C.

MÉDIAS-tics
La revue de presse branchée

Urgence nationale: Sécurisons les Québécois(es)!

■ **Robert Bourassa a-t-il raison? Les Québécois sont-ils condamnés à se replier sur eux-mêmes, à bâtir une forteresse au visage français (beau et pur...) pour échapper au péril jaune-anglais?**

On voudrait bien calmer leur paranoïa, mais dans l'état actuel, il faut bien accepter que, Robert Bourassa dixit, les Québécois vivent dans une atroce insécurité. Il faut les protéger. Si Tartuffe était Québécois, Molière serait facile à actualiser: «Cachez-moi ce panneau anglais que je ne saurais voir de l'extérieur, mais sur lequel je suis prêt à fermer l'oeil de l'intérieur».

Évidemment, nous nous devons de respecter leurs angoisses, pour ne pas aggraver leur sentiment d'insécurité. Aujourd'hui, une mise en perspective à coups d'arguments raisonnés serait vaine. Il n'existe qu'une seule solution pour les rassurer: faire appel aux excès du passé.

Rien de tel en effet que d'aller faire un tour dans une ancienne revue pour prouver que les prophètes de malheur fondent toujours leurs prédictions noires sur des analyses trop limitées. À défaut d'être capables de penser autrement, ils en sont réduits à sonner une alarme creuse.

Voici, sans commentaire, quelques extraits d'un article intitulé: «Le cinéma parlant menace la langue française», paru en 1930 dans la revue *Lectures Pour Tous* sous la plume de René Jeanne, une autre victime de l'impitoyable usure du temps.



LE CHANTEUR DE JAZZ

C'est le titre du premier film parlant américain produit sur un écran français. Voici la scène où le héros, incarné par Al Jolson, retrouve sa mère. Cette scène dialoguée en anglais est maintenant asccompagnée d'une traduction. Et peut-être faut-il voir là une conséquence du mouvement qui s'est dessiné contre les films ne parlant pas en français.

«Les pays de langue française occupent dans la consommation cinématographique une place trop peu importante pour que le prix de revient d'un film – même muet – puisse être amorti par eux».

«Les pays de langue française auront donc beaucoup de mal à ne pas subir des films parlant américains, auxquels ils ne comprendront rien s'ils n'apprennent pas l'anglais. M. Marcus Loew, fils et successeur du fondateur de la Metro Goldwyn Mayer, répondait récemment au directeur d'un firme française: "Dans six mois, tous ceux qui en France s'intéressent au cinéma, comprendront l'américain"».

«Le 27 juillet dernier, le directeur du service de censure des films déclarait que seuls, les films projetés en français auraient cours en France. Cette déclaration semblait dictée par le bon sens. Et pourtant, depuis cette date, une vingtaine de films parlant américain ont trouvé place sur les écrans français. Quelques-uns d'ailleurs ont provoqué des manifestations qui, espéront-le, attireront l'attention de nos gouvernants».

«Va-t-on se résigner à laisser, dans tous les pays où elle existait encore, l'influence française décroître au profit de l'influence américaine?».

«Le ministère des Affaires étrangères a-t-il pensé aux divers problèmes que soulève la naissance du film parlant? À quoi serviront les missions, les instituts, les collèges français à l'étranger le jour où tous les écrans du monde ne parleront qu'américain?».

«Comment conserverons-nous nos colonies le jour où Marocains, Sénégalais, Tahitiens, Annamites s'apercevront que nous ne sommes mêmes pas capables de défendre ce qui est notre grand trésor national: notre langue?».

Propos sublimes recueillis par Bernard BOCQUEL, avec la collaboration de la personne qui a proposé ce Médiatics rétro voilà quelques mois...

Les 100 ans de Lourdes



Le chemin de fer arrive à Lourdes en 1908.

L'arrivée du chemin de fer à Notre-Dame-de-Notre-Dame-de-Lourdes , à la veille de son centenaire en 1990, est un village à la recherche de son passé.

Philippe Descamps a rencontré un des responsables du futur livre d'histoire sur ce village de la Montagne: **Antoine Gaborieau**.

Le Lourdais de naissance lui a raconté le premier drame de son village natal,ainsi que des petites anecdotes sur des villageois. Nous publierons aussi une liste de pionniers. C'est à lire dans **La Liberté** du vendredi 6 janvier.

1989 doit servir à éliminer les injustices

Les dieux de l'aréna existent-ils?

Ce serait juste et bon que 1989 serve à rectifier les injustices de 1988. Ainsi, 1989 sera l'année de Yzerman, Dionne, Clark, Kluzak et Armstrong.



André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada.

1988 a été une année mouvementée au hockey professionnel. Mike Bossy, Denis Potvin et Rick Middleton ont joué leurs derniers matchs. L'homme qui ne pouvait pas être échangé l'a été. Et le gérant à vie des Jets de Winnipeg a été renversé.

Mais 1988 n'a rien réservé de spécial pour certaines personnalités du monde du hockey. Certaines personnalités qui, avec un bon 1989, feront oublier un malheureux 1988.

Steve Yzerman: Le problème, c'est que ce phénomène sur patins joue dans l'ombre de Gretzky et Lemieux. Si Gretzky et Lemieux représentent une classe à part, Stevie Yzerman n'occupe qu'une classe à un niveau légèrement inférieur.

Il a laissé Denis Savard et Dale Hawerchuk de côté pour devenir le numéro 3 dans la Ligue Nationale. (*Yzerman mesure 5 pieds 9 pouces dans l'agenda des joueurs. Ce qui veut dire qu'il fait peut-être 5-8. Ça prouve que les plus petits joueurs ont leur place.)*

Marcel Dionne: Je dois lui souhaiter une transaction. Justice serait enfin faite si Dionne finissait la saison avec une Couple Stanley. Calgary serait peut-être intéressé à ses services.

Wendel Clark: À Toronto, on dit que Clark sera de retour en janvier. Mais ce ne sera qu'une question de temps avant qu'il ne retourne dans les gradins. Tant qu'il joue comme il joue, son dos ne peut pas durer. Si seulement le courage suffisait pour jouer!

Gord Kluzak: L'homme aux genoux de carton. Après avoir été en finale de la coupe Stanley, Kluzak pouvait compter sur une année superbe cette année. Mais il ne comptait pas sur une autre blessure, blessure qui est survenue en jouant au golf.

Il faudait que 1989 représente un autre rétablissement pour Kluzak qui, à 24 ans, en est à sa 5e blessure sérieuse au genou.

George Armstrong: La situation des entraîneurs est précaire dans la LNH. Et voilà qu'à Toronto, on nomme un instructeur qui ne veut pas de l'emploi. Est-ce le début d'une nouvelle tendance dans le circuit Ziegler?

Pour quelqu'un qui ne veut pas entraîner, Toronto n'est pas tout à fait l'endroit idéal. Pour n'importe qui, ce n'est pas l'endroit idéal. Armstrong ne peut pas gagner, mais 1989 pourrait lui sourire un tout petit peu. Sinon, Ballard aura humilié un homme qui a tout donné à l'organisation des Leafs.

Il ne reste plus aux dieux de l'aréna qu'à donner un coup de pouce au destin de ces messieurs.

Hanover-Taché

Classement général
(au 27 décembre 1988)

Division Nord

	J	G	P	N	T
Niverville	13	9	3	1	19
Landmark	10	9	1	0	18
Sainte-Anne	11	7	3	1	15
Steinbach	13	2	11	0	4
Lorette	10	1	9	0	2

Division Sud

	J	G	P	N	T
La Broquerie	12	8	4	0	16
Saint-Pierre	10	7	3	0	14
Saint-Malo	12	7	5	0	14
Mitchell	11	3	8	0	6
Grunthal	12	2	10	0	4



photo: Lucien Chaput

1985: finale de la Hanover-Taché. Daniel Lambert *(à droite)* fête la victoire avec Mario Maynard. 1988: le «petit Lambert» est à Anchorage (Alaska) pour arracher le championnat du monde du hockey junior. Tout un parcours!

Daniel Lambert: de Saint-Malo à Anchorage

Entre Saint-Malo au Manitoba et Anchorage en Alaska, il y a tout un monde. Un monde qu'a parcouru le Malouin Daniel Lambert.

Sa carrière de hockeyeur l'a conduit de la ligue Hanover-Taché avec les Warriors de Saint-Malo, à l'école secondaire de Warroad au Minnesota, à la ligue junior majeure de l'Ouest comme capitaine des Broncos de Swift Current et depuis plus d'une semaine, au championnat du monde avec l'équipe nationale.

Daniel Lambert vient d'arracher un poste avec Équipe Canada à Patrice Brisebois et Eric Dubois, deux choix certains au repêchage de juin prochain.

L'habile défenseur se débrouille très bien malgré sa taille. *(5 pieds 8 pouces)*. Ceux qui disent qu'il est trop petit pour endurer les durs à cuire de la LNH, devaient peut-être regarder du côté de son frère Marc *(«Moose» pour les intimes)* qui a un petit penchant pour le jeu physique. Si Daniel possède certaines des qualités de Moose, il devrait pouvoir se battre comme il faut.

Deux des frères de Daniel Lambert évoluent présentement dans la Hanover-Taché. Marc-Moose porte le chandail des Clippers de Niverville après de nombreuses saisons avec Saint-Malo, où joue toujours Guy.

André BRIN

SAINT-BONIFACE

L'Hôtel de ville est à l'heure





photo: Bernard Bocquel

Ça y est! L'horloge de la Caisse populaire de Saint-Boniface a de la concurrence. Les cadrans récemment installés dans la coupole de l'ancien Hôtel de ville permettront aux résidants de Saint-Boniface d'allier le pratique à l'esthétique: lire l'heure, tout en admirant la coupole de l'édifice fraîchement rénové.

Les cadrans des horloges ont été approuvés par les conseillers municipaux. Ils respectent l'époque et l'architecture du monument bonifacien.

On nous avait promis voilà quelques mois que les quatre yeux vides de la coupole pourraient enfin remplir leur vocation première. Il faut en effet souligner que cet édifice public n'avait jamais donné l'heure. Mieux vaut tard que jamais!

Visages MANITOBAINS

Nous posions la question voilà quelques semaines: et si La Liberté publiait votre photo préférée d'un visage manitobain?

Nous précisions qu'un visage manitobain, cela pouvait être le visage d'une personne, d'une shed, d'une église.

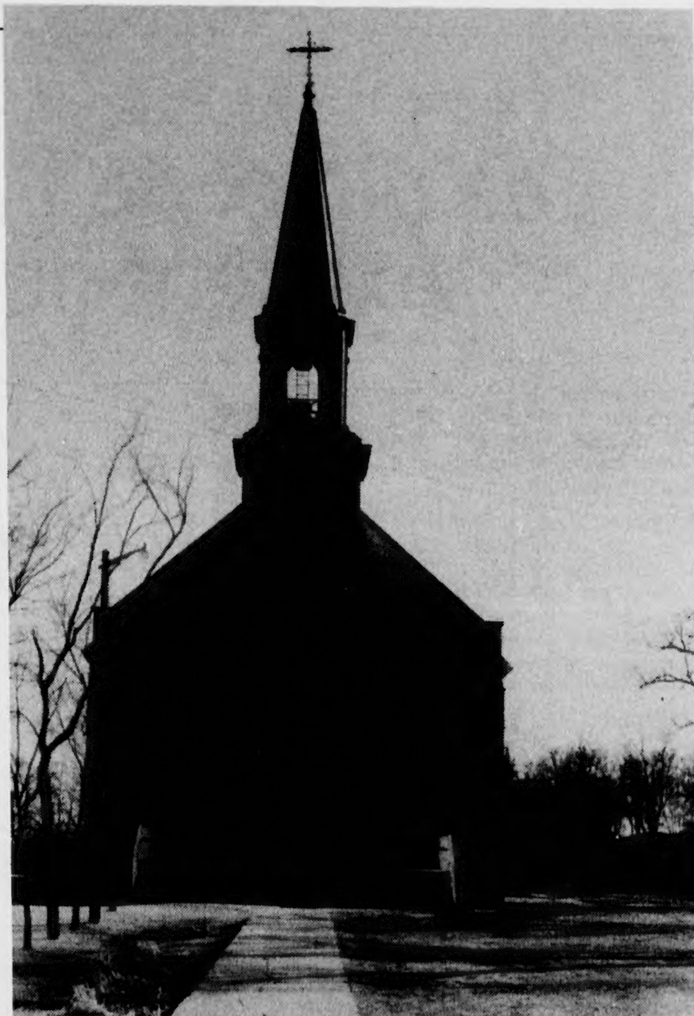
Tout ce que nous voulions, c'était qu'à travers cette photo, vous puissiez transmettre quelques moments précieux, quelques réflexions personnelles.

Bien entendu, il a fallu faire un choix, non seulement au niveau des photos envoyées, mais aussi des commentaires retenus, car la place est toujours comptée.

La Liberté remercie d'autant plus sincèrement les personnes qui ont bien voulu participer à cette initiative, qui ont tenu à partager un coin de leur Manitoba.

L'équipe du journal dédie à toutes ses lectrices et tous ses lecteurs ces deux pages de Visages manitobains, qui expriment à leur manière, en images et en mots, toutes les belles choses qu'une nouvelle année peut promettre.

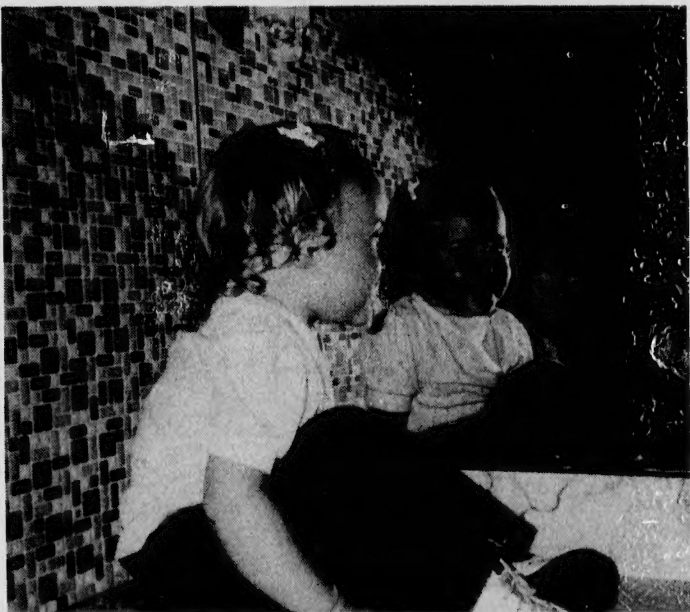
Bernard BOCQUEL



(photo soumise par Cécile Dufour-Legault)

L'église d'Élie

L'église d'Elie, racontée par Cécile Dufour-Legault: «La paroisse d'Elie a reçu son premier prêtre résident en 1907. Auparavant, Elie était une mission de la paroisse de Saint-Eustache. La première église a été construite en 1903 sur le terrain donné par Elie Dufresne. C'est lors d'une visite de Mgr Langevin pour la confirmation de 63 enfants en 1911, que la paroisse reçu son nom officiel: Paroisse du Très Saint-Sacrement. La présente structure date de 1928».



(photo soumise par Solange Ménard)

Rachelle Régnier et le miroir

Rachelle Régnier est le premier enfant d'Estelle et de Claude Régnier de Saint-François-Xavier. La photo, prise l'été 87, a inspiré le commentaire suivant à sa grand-mère, Solange Ménard: «La réflexion du miroir nous fait penser au petit chien qui voyait son image dans un ruisseau, avec un petit morceau de viande entre les dents».



(photo soumise par Omer Ménard)

Délia Bernardin

En envoyant cette photo de Délia Bernardin (née Gervais), la famille Omer Ménard de Saint-François-Xavier a tenu à établir un parallèle entre l'épouse d'Eddy Bernardin, née en 1903 à Saint-Eustache, et l'église actuelle de Saint-Eustache, construite en 1903.

Délia Bernardin, qui a perdu son époux en 1975, vit maintenant à l'Accueil Colombien à Saint-Boniface. Sa famille rapporte: «Sa vie se déroule tout simplement, ce qui ne l'empêche pas d'avoir continuellement les yeux attentifs au bonheur de celles et ceux qui l'entourent».

Délia et Edouard ont eu 6 garçons et 6 filles, tous vivants; 49 petits-enfants et 26 arrière-petits-enfants.



(photo soumise par Irène Piché-Dufour)

La famille Dufour en 1925

Pour Irène Piché-Dufour d'Elie, cette photo de la famille Dufour de 1925 est son visage manitobain préféré. Car la photo lui rappelle tant de souvenirs...

«La famille Dufour a vécu à Bénard, à 14 milles à l'ouest d'Elie. A un temps, Thomas Dufour avait près de 3 000 acres de terre. Les 8 garçons et les 6 filles ont travaillé sur la ferme. Dans le temps des battages, Thomas Dufour embauchait une vingtaine d'hommes, en plus de la famille. Certains hommes passaient la nuit à la maison, d'autres prenaient leur repos dans des maisons-couchettes ou sur les meules de foin près de l'étable».

«Les dames cuisinaient les repas. L'après-midi, pour le goûter, les demoiselles apportaient un lunch aux travailleurs dans les champs, frais moisonnés, dressés d'un chaume court et doré».

«Durant les longs mois d'hiver, les soirées se passaient en jouant aux cartes et en faisant de la musique. Il n'y avait ni radio, ni télévision. La maman et les enfants: Henri, Omer et Bella, jouaient du violon. La dernière, Gertrude, jouait du piano, Bella également. Denisa et Henri avaient l'habitude de chanter de vieilles chansons françaises».

«Thomas Dufour est décédé en 1953; son épouse Denisa en 1974, à l'âge de 92 ans. Voisine du couvent d'Elie, regardant de l'autre côté de la voie ferrée, elle disait toujours que le manoir Cartier, c'était pour les vieux...»

Sur la photo, debout: Corinne, Henri, Omer, Douglas, Adélard, Ulric, Horace, Cécile; Assis: Oliva, Yvonne, Gertrude, Denisa, son époux Thomas, Bella, Alice et Denis.



(photo soumise par Alice Roy)

La maison des Roy

Voici la demeure de Philippe et d'Alice Roy (née Robidoux) de Saint-Pierre-Jolys, «une maison paisible sous le frimas», située 353, rue Sabourin.

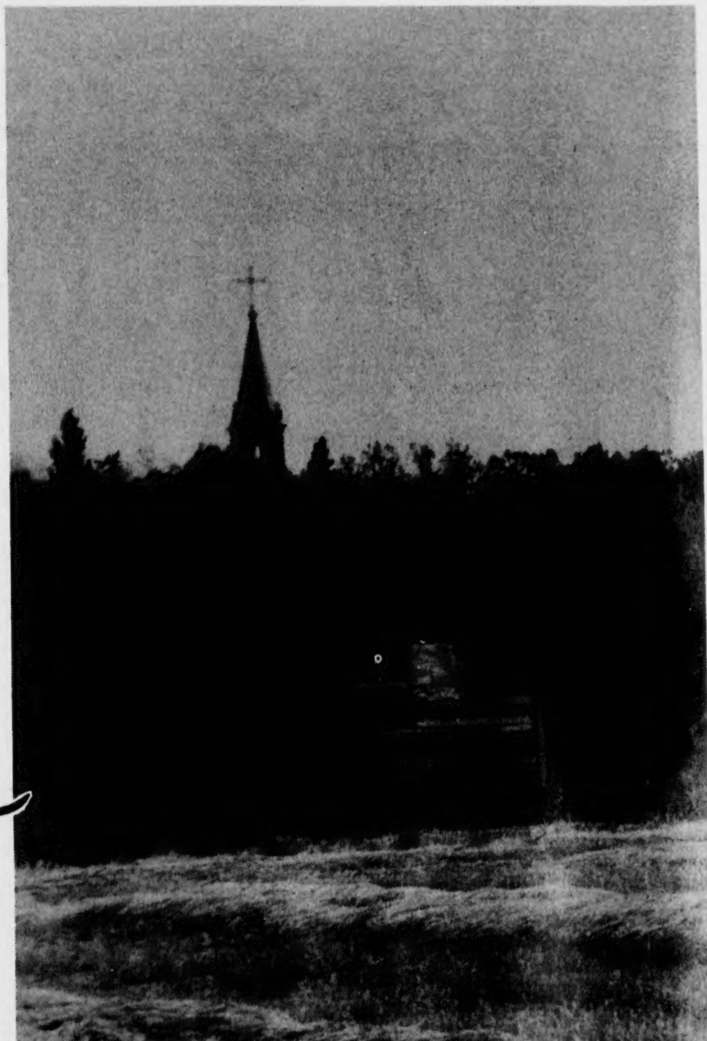
La famille Roy précise: «Chez nous, on s'intéresse au animaux du Manitoba. L'hiver, on voit l'écureuil rouge, assis sans bruit sur une branche, partageant ou dérobant la nourriture du geai bleu. Alice admire le sizerin à tête rouge, à la bavette rose et à la calotte rouge. Elle dit qu'il a joué dans la peinture... L'été, c'est le jardinage, l'hiver le bricolage». Philippe sculpte et Alice tricote...



(photo soumise par Annette Green)

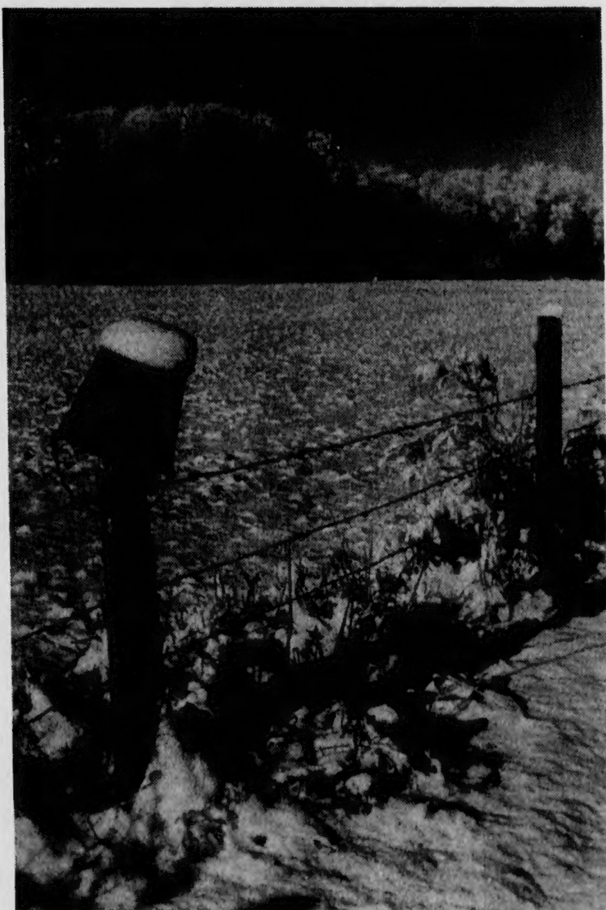
L'église de Saint-Claude

Pour Annette Green de Saint-Claude, le visage manitobain par excellence, c'est l'église de son village. «L'église, qui fait l'admiration de tous les étrangers, a été construite en 1964, par un jeune architecte, Étienne Gaboury. La pierre angulaire avait été bénite le 1er novembre 1964 par le curé Jean-Marie Gagné».



(photo soumise par Linda Cewick Poirier)

Visages MANITOBAINS



Le seau à lait

Le seau à lait a une belle histoire , raconte Linda Cewick Poirier: «Tante Alice avait l'habitude de traire ses deux vaches matin et soir. Une des deux vaches, la Holstein, donnait jusqu'à 5 gallons de lait par traite; 90 livres de lait par jour. On raconte que jeune mariée, Tante Alice était un peu somnanbule. Il lui arrivait la nuit de prendre le seau, en jaquette et nu-pieds, pour aller à l'étable. Amusé, l'oncle Aimé la suivait...»

(photo soumise par Linda Cewick Poirier)

Le clocher

Le clocher de Saint-Lupicin, vu par Linda Cewick Poirier. «Bientôt, la riche récolte sera emmagasinée dans cette ancienne bâtisse. Le grain doré étendu sur le champ contraste avec le colori automnal. Le clocher nous rappelle à la reconnaissance. 45 minots à l'acre, de quoi nous rassasier et avoir des restes...»



(photo soumise par Roland et Alfreda Beaudin)

Les cloches de Saint-Eustache

Voilà une photo qui a un intérêt tout spécial. Elle a été prise en 1928, lors de l'installation des 4 cloches de l'église de Saint-Eustache. Les cloches ont dû être descendues le 15 octobre à cause de problèmes structurels à l'édifice.

Pour Roland et Alfreda Beaudin, les cloches ont une résonnance toute particulière. «Qu'elles sont belles, ces cloches! Surtout celle qui nous a lancé ses joyeux angélus pendant si longtemps. Elles portent les noms de Christ-Roi, Sainte-Marie, Saint-Joseph et Sainte-Thérèse et donnent les notes *fa-sol-la-do*. On pouvait les entendre avant 1928 à Annecy-le-Vieux, d'où elles ont immigré».

«Si nos souvenris sont exacts, les 4 cloches ont été bénites le 10 juin 1928. Les Dames de Sainte-Anne s'apprêtent, sur la photo, à tirer sur la corde de la poulie simple pour faire monter la plus petite cloche, Sainte-Thérèse. On a souvenance que Anna Bernardin-Beaudin avait habillé les cloches de robes de dentelle pour le baptême. La photo historique a été fournie par la famille Albert Gauvin».



(photo soumise par Simone Piché)

Simone, Noël et Léon

Simone Piché (née Poirier), de Saint-Claude, a une histoire plutôt extraordinaire. Elle est née le 23 décembre 1933, 4 jours après la naissance de son cousin Noël Piquette, né le 19 décembre, et deux jours avant la naissance de son cousin Léon Ménard, né carrément le 25 décembre!

Simone Piché explique: «Tout cela posait un problème de nom. Ma tante Hélène (née Arcand) Roy, la marraine du bébé de Noël, eu l'idée géniale de nommer l'enfant Léon. Car si on lit Léon à l'envers, ça donne Noël. Elle solutionnait ainsi le petit problème...»

«Noël Piquette demeure toujours à Shaunavon en Saskatchewan, Léon Ménard vit à Montréal. Je considère que je suis le visage manitobain des trois parce que je suis toujours demeurée au Manitoba depuis 1937, l'année du déménagement de mes parents à Haywood».

AVIS PUBLIC

Le Canadien National et les expéditeurs énumérés ci-dessous sont convenus de réduire les taux de transport pour la campagne agricole 1989-1990, conformément à l'alinéa 45 (1)(a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO). Ces taux sont inférieurs à ceux qui sont publiés en vertu de l'article 43 de ladite loi.

Le présent document constitue l'Avis public émis par le CN pour faire connaître les réductions de taux envisagées, conformément aux dispositions de l'alinéa 45 (1)(c) de la LTGO.

Les expéditeurs ci-après ont présenté une requête à l'Office national des transports, comme le prescrit l'alinéa 45 (1)(b) de la LTGO :

Agro Company of Canada Ltd.
Alberta Food Products
Alberta Terminals Ltd.
Alberta Terminals Canola Crushers Ltd.
Alberta Wheat Pool
Cargill Limited
Carlea Alfalfa Processors Partnership
Continental Grain Company (Canada) Ltd.
Dominion Malting Limited
Elders Grain Company Ltd.
Falher Alfalfa Ltd.
The Hudson Bay Dehydrators Mutual Limited
Kapt-Al Services Ltd.
Louis Dreyfus Canada Ltd.
Manitoba Pool Elevators
Northern Sales Co. Ltd.
Paddle Valley Products Ltd.
Palliser Grain Co. Ltd.
Parrish & Heimbecker, Limited
Pioneer Grain Company, Limited
Prairie Malt Limited
Saskatchewan Wheat Pool
Stow Seed Processors Ltd.
Tisdale Alfalfa Dehy Ltd.
United Grain Growers Limited
United Oilseed Products Inc.
Wanham Dehye Ltd.

Type de réductions :

Réductions selon le nombre de wagons :
a) 18 wagons — 1,50 $ la tonne
b) 50 wagons — 2,50 $ la tonne
c) 100 wagons — 3,50 $ la tonne

Réductions selon le volume :
a) De 0 à 5 000 tonnes — 0,75 $ la tonne
b) De 5 001 à 10 000 tonnes — 1,50 $ la tonne
c) Plus de 10 000 tonnes — 4,00 $ la tonne

Dispositions particulières

Réductions selon le nombre de wagons

a) Pour chaque lot minimal de wagons, il faut que le chargement se fasse à une seule installation et que la facture soit établie pour un seul expéditeur, d'un seul point d'origine à une seule destination.
b) Tous les wagons doivent être chargés dans les 24 heures précédant la mise en place, sauf si les méthodes d'exploitation des trains du CN ou de la gare en cause nécessitent ou permettent l'application d'un délai de chargement différent. Les wagons doivent être placés dans la rame de façon qu'aucun d'entre eux n'ait à être déplacé au moment du déchargement à destination.
c) Ces réductions s'appliquent aux expéditions, à partir du point d'origine, en wagons-trémies couverts dont le poids brut unitaire est d'au moins 113,398 tonnes, ou 250 000 lb, compte tenu toutefois des dispositions relatives au poids minimal énoncées à l'article 360 du tarif CN/CP W 4310.
d) Pour le déchargement, une période maximale de quatre jours est prévue aux endroits suivants : Neptune Terminals (North Vancouver), Vancouver Wharves Terminal (Vancouver), Fairview Terminal (Prince Rupert) et Valley Camp Limited (Thunder Bay).

Exceptions:
a) Les réductions ne s'appliquent pas aux expéditions à destination d'une voie de transbordement en vue de leur déchargement.
b) Elles ne s'appliquent pas non plus aux installations qui ne peuvent accueillir le lot minimal de wagons.
c) Les détournements ne sont pas autorisés.
d) Aucun privilège de traitement en route n'est accordé

Réductions selon le volume

a) Les réductions s'appliquent en fonction du taux et du tonnage relatifs à chaque point d'origine, pour la campagne agricole 1989-1990. Les clients qui possèdent plus d'une installation à un même point d'origine peuvent utiliser un tonnage global, comme le prévoit le tarif CN/CP W 4310.
b) Ces réductions s'appliquent aux expéditions prenant naissance sur les lignes du CN, où le poids brut unitaire est d'au moins 113,398 tonnes (250 000 lb).
c) Elles sont calculées uniquement en fonction du tonnage excédant, pour chaque installation, la moyenne annuelle des expéditions pour les trois campagnes agricoles précédentes ; le tonnage minimal est fixé à 25 000 tonnes pour la campagne agricole 1989-1990.
d) Elles ne sont valables que pour les expéditions dont le CN assure l'acheminement complet sur ses propres lignes.

Exceptions
a) Les réductions ne s'appliquent pas aux expéditions en wagons citernes.
b) Elles ne s'appliquent pas aux expéditions avec escales de transformation.
c) Elles ne s'appliquent pas aux expéditions qui sont détournées ou réacheminées à destination, et qui ne bénéficient pas des taux prévus par la LTGO.

Dispositions générales

Le total annuel combiné des réductions selon le nombre de wagons et des réductions selon le volume ne dépassera pas, pour une installation donnée, une somme égale à cinq dollars multipliés par le nombre de tonnes faisant l'objet d'une réduction selon le volume.

Produits visés :
Les grains, plantes et autres produits figurant à l'annexe 1 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest.

Points d'origine :
Sont ici visés tous les points desservis par les lignes du CN, comme il est établi dans le tarif CN/CP W 4310.

Destination :

ONTARIO	COLOMBIE-BRITANNIQUE
Armstrong	Ridley
Thunder Bay	Prince Rupert
	Vancouver
	North Vancouver

Date d'entrée en vigueur :
Le 1er août 1989.

Référence tarifaire :
Tarif CN/CP W 4310

Contestation :
Toute personne fondée à croire qu'elle sera lésée par une réduction de taux proposée en vertu de l'article 45 peut, dans les trente jours suivant la parution de l'avis public, demander à l'Office l'autorisation d'en appeler. La demande doit être envoyée à :

Madame Suzanne Clément
Secrétaire
Office national des transports
OTTAWA
K1A 0N9

Une copie doit également être envoyée à :

Maître S.A. Cantin
Avocat général
Services juridiques
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
C.P. 8100
MONTRÉAL
H3C 3N4



le CÉRÉALIER NATIONAL

Lutte contre l'analphabétisme

Audiences publiques à Sainte-Anne et Powerview

Le groupe de travail sur l'alphabétisation organise une série d'audiences publiques dans tout le Manitoba. Toutes les organisations et tous les professionnels concernés sont invités à faire part de leurs expériences dans la lutte contre l'analphabétisme.

Ce groupe de dix membres a été constitué en octobre dernier pour conduire une recherche avec toutes les parties prenantes, notamment avec les partenaires des groupes ayant le plus de difficultés (nouveaux arrivants, victimes de l'échec scolaire, etc.).

Une trentaine d'audiences auront lieu au total; à noter parmi celles-ci:

• **Saint-Anne :** au Centre culturel coopératif. Le 10 janvier de 13h à 19 h.

• **Powerview :** à la Manitoba Metis Federation Inc. Le 3 janvier de 13h à 18 h.

• **Winnipeg :** * Pièce 350, 1970 Ness Avenue. Le 5 janvier de 14h à 20h.

* West End Centre 644 Burnell. Le 12 janvier de 9:30h à 11 h et de 13 h à 16 h.

* Freight House, 200 Isabel st. Le 19 janvier de 14 à 20 h.

Saint-Boniface

Cours prénatals pour mères célibataires

Le prochain cours prénatal à l'intention des mères célibataires commencera le 26 janvier.

Les divers aspects de la préparation à l'accouchement seront présentés par une infirmière, une assistante sociale et une économiste ménagère.

Pour de plus amples renseignements, téléphonez au 945-8966.

CP Rail
AVIS PUBLIC

CP Rail est heureuse d'annoncer que, conformément à l'alinéa 45 (1) (a) de la Loi sur le transport du grain de l'ouest (LTGO), elle a conclu une entente avec certains clients relativement à leur participation à un projet de réduction de taux, pour la campagne agricole 1989-1990. Aux termes de l'alinéa 45 (1) (c) de la LTGO, CP Rail doit donner avis public de cette entente avec ses clients.

La réduction par rapport aux taux calculés en vertu de l'article 43 de la Loi sur le transport du grain de l'ouest et les conditions générales sont présentées ci-après :

– Les expéditeurs qui ont donné avis à l'Office national des transports du Canada de l'entente intervenue, conformément à l'alinéa 45 (1) (b) de la Loi sur le transport du grain de l'ouest sont les suivants :
  • Canbra Foods Ltd.
  • CSP Foods Ltd.

– Niveau de la réduction de taux :
– 1,00 $ par tonne pour les wagons-citernes dont le chargement est d'au moins 170 000 lb.

– Conditions générales :
– S'applique aux marchandises définies dans la LTGO, acheminées dans les wagons-citernes fournis par l'expéditeur.
– Le taux réduit est appliqué au moment de la facturation initiale.
– Les réductions s'appliqueront uniquement aux chargements d'au moins 170 000 lb expédiés par wagon-citerne, qui sont en excédent du nombre réel de chargements de plus de 170 000 lb expédiés, aux termes de la LTGO, par un expéditeur particulier durant l'année civile 1988.
– S'applique uniquement au départ de points du réseau de CP Rail où le poids brut maximal admissible est d'au moins 263 000 lb.
– La compensation pour le millage établi avec les wagons-citernes s'appliquera.

– Prise d'effet :
– Le 1er août 1989; valide jusqu'au 31 juillet 1990

– Origines :
– Au départ des installations des clients participants situées sur le réseau de CP Rail à des points d'origine désignés comme tels dans le tarif établi aux termes de la LTGO.

– Destinations :
– À destination de Thunder Bay, Ontario; aussi à destination des ports de Colombie-Britannique définis dans la LTGO et desservis par CP Rail.

– Référence tarifaire :
– CN/CP – tarif 4310.

– Droit d'appel :
Toute personne fondée à croire qu'elle sera lésée par une réduction de taux proposée aux présentes en vertu de l'article 45 peut, dans les trente jours suivant le présent avis public, demander à l'Office national des transports du Canada l'autorisation d'en appeler de la réduction de taux proposée. Les demandes d'autorisation d'en appeler doivent être envoyées à l'adresse suivante :

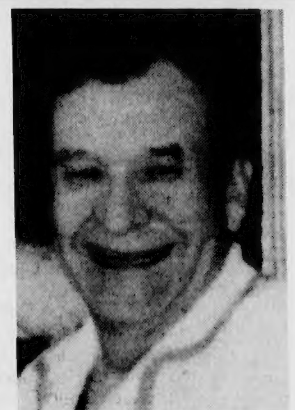
Mme Suzanne Clément
Secrétaire
Office national des transports du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9

Une copie du document doit être envoyée à l'adresse suivante :

M. W.F. Smith
Conseiller juridique régional
Canadien Pacifique Limitée
Service du contentieux
B.P. 7000
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4E9



Nécrologie



LÉVIS LARIVIÈRE

Après une longue maladie, Lévis Larivière de Saint-Boniface est décédé, le 13 décembre 1988, à l'hôpital de Saint-Boniface à l'âge de 60 ans.

Lévis est né à Saint-Pierre (Manitoba). Jeune homme, il a quitté la maison pour travailler dans les mines. Bon travailleur, la compagnie a reconnu ses contributions en lui offrant le poste de manutentionnaire, un poste qu'il a occupé jusqu'au moments où sa santé l'a obligé de quitter son emploi.

Il laisse dans le deuil deux frères et sept soeurs: Arthur et Thérèse de Lancaster (Californie); Irène de Saint-Jean-Baptiste; Lionel et Edna de Sorento (C.-B.); Thérèse et Amédée Sabourin de Saint-Jean-Baptiste; Hélène et Albert Champagne de Saint-Jean-l'Acadie (Québec); Yvonne de Saint-Boniface; Corinne et Joseph Dedieu de Miami (Floride); Armande de Montréal (Québec); Yvette et Art Schumaker de Leduc (Alberta); et de nombreux neveux, nièces et amis.

La messe de la Résurrection a eu lieu le 15 décembre 1988 en la Cathédrale de Saint-Boniface, l'abbé Albert Fréchette, célébrant. L'inhumation a suivi au cimetière de Saint-Boniface.

REMERCIEMENTS

La famille Larivière aimerait remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de Lévis. La famille aimerait aussi remercier la Chorale de la Cathédrale pour les chants, l'abbé Albert Fréchette, et les nombreuses personnes qui ont offert des messes pour le repos de son âme.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu **LÉVIS J. LARIVIERE** de Saint-Boniface dans la province du Manitoba, manutentionnaire.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées au domicile de la soussignée au 228, rue Aubert, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0B3, le ou avant le 12 février 1989.

DATÉ à Saint-Boniface, au Manitoba, ce 23e jour de décembre 1988.

Yvonne Larivière
Exécutrice testamentaire

LETTRE

Le celto-druidisme pour la francophonie

M. le rédacteur,

J'ai vu à la télévision dernièrement à l'émission «Les Démons du midi» un groupe folklorique représentant les Franco-Manitobains.

J'étais très touchée de voir que les Français des provinces centrales du Canada se défendaient aussi bien. Même que cela est difficile pour nous, au Québec, de se défendre pour faire respecter notre culture et surtout notre langue!

Afin de pouvoir sauvegarder toutes nos richesses culturelles, nous venons de mettre sur pied au Québec un «Collège d'études celto-druidiques». C'est une nouvelle association qui regroupe des Québécois, des Bretons, des Alsaciens, des Acadiens, des Français de France et plusieurs autres.

Cette nouvelle association permet aux Canadiens français et aux Français des autres pays francophones de renforcer nos liens et de nous rapprocher davantage de nos propres racines! Car bien que nous soyons québécois ou franco-manitobains nous sommes tous, pour la plupart d'entre nous, des descendants de la France et donc de la Gaule Antique! Le Collège a été inauguré le 1er novembre dernier au Québec à St-Hugues près de St-Hyacinthe.

Mais d'abord «celto-druidique», qu'est-ce que cela veut dire? Celto vient du mot celte. Les Celtes sont ceux que l'on appelait autrefois les Gaulois que l'on appelait beaucoup plus tard les Français. Druidiques est un mot de la même famille que druidisme. Le Druidisme se définit comme était la réalisation des possibilités d'un groupe humain, le Celte, même additionnés d'éléments hétérogènes par rapport au sol qui le façonne et se définit comme en étant l'expression philosophique.

Le druidisme libéral et purement occidental s'adapte à nous depuis plusieurs millénaires. Écoutons à cet effet notre Président international, René Bouchet:

«Il n'y a rien à changer aux Préceptes druidiques en ce vingtième siècle, à ces Lois cosmiques, connues de nos prestigieux et communs ancêtres et qui deviennent immuables, non-contredits par l'évolution ultra-rapide de la découverte du Monde-Terrestre et Céleste par celle de la Science de l'Atome, aux mouvements du Cosmos, du Microcosme au Macrocosme!»

Au Collège, il n'existe aucune forme de discrimination et le druidisme s'offre à toutes les femmes et à tous les hommes de bonne volonté qui manifestent le même désir que nous à savoir conserver nos us et coutumes et surtout notre langue, notre véritable identité!

Je suis persuadée que certains Franco-Manitobains s'intéresseraient à nos activités et aimeraient devenir membre de notre association qui est, en passant, non matérialiste et à but non lucratif.

Sachez que personnellement, et également de la part des autres membres du Collège, nous vous appuyons fortement dans toutes vos démarches pour sauvegarder la francophonie et nos traditions!

Soyez assurés que nous vous prenons en considération tous et chacun de vous et, dans l'espoir de recevoir de vos nouvelles très prochainement, veuillez accepter mes sentiments fraternels les plus dévoués!

Claudine Beaumier
Présidente fondatrice
Collège des études celto-druidiques d'Amérique du Nord
C.P. 535
Brossard (Québec)
J42 3P9
le 29 novembre 1988

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

La page de



L'année 1988 s'en va...
BONJOUR 1989!!

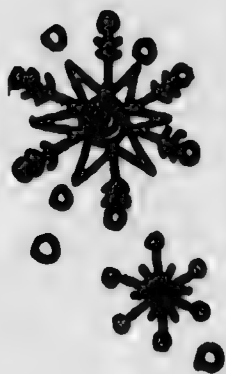
Heureuse année
à tous mes amis!!!

Bicolo



Mot mystère

En te servant des mots soulignés de cette histoire, fais le mot-mystère comme d'habitude. Biffe à mesure les mots trouvés dans la grille.

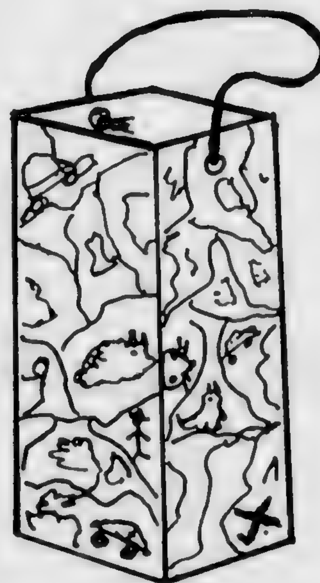


S	C	R	E	R	U	E	P	A	S	T	N	E	I	T
J	E	L	G	G	O	G	O	V	E	N	I	R	N	S
O	S	N	O	I	T	U	L	O	S	E	R	E	U	E
S	O	N	N	C	P	O	R	T	R	R	M	D	G	N
L	R	I	O	O	H	R	U	D	I	E	E	N	R	I
R	U	U	N	S	B	E	N	T	N	T	M	E	I	A
Q	D	E	O	U	S	E	M	N	E	S	E	R	M	H
R	B	M	E	C	T	I	E	O	T	Y	M	P	A	C
E	E	M	J	N	R	I	O	R	I	M	I	Q	C	O
V	A	O	E	I	D	E	L	P	O	T	A	U	E	R
I	U	H	L	I	R	T	F	E	C	O	L	E	R	P
R	C	N	T	I	E	A	U	E	M	M	O	C	A	E
R	O	O	L	M	I	X	F	N	D	E	V	A	N	T
A	U	B	P	R	E	T	N	A	U	Q	N	I	C	A
Q	P	S	E	N	I	A	M	E	S	E	R	T	E	H

Ah ! Ah ! C'est le jour de l'An. Le jour où l'on prend ses bonnes résolutions pour les prochaines cinquante-deux semaines à venir. C'est long même trop long pour un petit bonhomme comme moi qui tient tant à tenir ses promesses ; ne plus apeurer le poisson rouge, ne pas grimacer inutilement devant le miroir, arriver à temps à l'école pour entendre la cloche des cours, lire quotidiennement ce qui est un safari de la pensée, faire avec hâte le mot-mystère que j'aime beaucoup, être sage..

Tout pour devenir gogo, quoi !

Fais une boîte à jouets



Tu prends une boîte de lait vide, bien rincée à l'eau froide. Coupe le dessus.

Maintenant, dans des revues, des catalogues, découpes des portraits d'auto, d'animaux ou des jouets. Tu colles tes portraits partout sur la boîte pour la couvrir entièrement.

Perce un trou dans le haut de la boîte sur deux côtés Attache une corde ou un ruban pour faire une poignée solide. Tu peux la vaporiser avec un fixatif à cheveux ou la peinturer avec du shellac. Elle se conservera longtemps et te donnera le goût de ranger tes petits jouets, automobiles, animaux etc

Coutumes de chez-nous... et d'ailleurs



- C'est la coutume, au jour de l'an, de s'embrasser et de s'offrir des voeux de bonheur, de paix «et le paradis à la fin de tes jours !»
- Une autre belle coutume c'est la bénédiction du jour de l'an. Les enfants demandent à leurs parents de les bénir. Le père ou la mère, ou les deux ensemble, étendent leurs mains et demandent à Dieu de protéger leurs enfants durant cette nouvelle année. Cette tradition vient de très loin... de nos ancêtres.

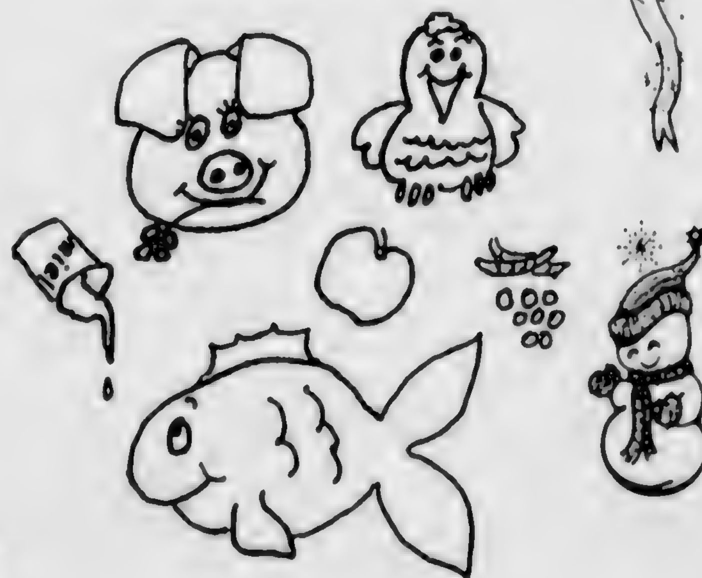
Dans de nombreux pays, on sert des plats particuliers pour célébrer la nouvelle année:

Au **JAPON:** on mange des carpes. Comme ces poissons remontent des courants très forts et même des chutes d'eau, les Japonais espèrent ainsi se montrer capables, à leur tour, d'accomplir des choses exceptionnelles durant l'année nouvelle.

En **HONGRIE:** on mange du cochon rôti, une pomme et un trèfle à quatre feuille à la bouche, pour être chanceux toute l'année.

En **ISRAËL:** on consomme du miel pour que l'année nouvelle soit douce.

Dans d'autres pays, on mange des pois pour être forts, des châtaignes pour avoir de la chance et du gésiers de poulets pour être beaux !



MERCI

Pour dire un gros merci

Tu as reçu de beaux cadeaux. Maintenant, il faut remercier. C'est pas bien amusant. Alors, essaie de rendre ça amusant. Choisis une enveloppe, la plus grande possible.

Dans un papier blanc ou de couleur, trace et découpe les grosses lettres du mot merci. Fais les lettres simples, chacune aussi grande que l'enveloppe, comme le croquis te le montre. Pose les lettres en rang sur une table, et écris un message de remerciement.

Sur le gros «M» tu pourrais écrire «Chère grand-mère».

Sur le «E» tu pourrais écrire «Ta belle boîte de crayons feutre»

Sur le «R» tu pourrais continuer avec «M'a fait un grand plaisir».

Sur le «C» ça pourrait dire: «Je t'envoie un gros merci comme tu vois.

Et sur le «I» signe ton nom.

Mélange les lettres, et mets – les pêle-mêle dans l'enveloppe. Ce sera un casse-tête de remerciement. Écris à tous ceux qui ont pensé à toi, et fais-le aujourd'hui.



MEMBRE GAGNANT DE LA SEMAINE
NATALIE PAILLÉ, 8 ANS
ILE-DES-CHÊNES (MANITOBA)



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 262
St-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0



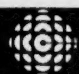
Nom: ____________________

Adresse: ____________________

Code postal: __________ Âge: ______

---

télé-horaire automne/hiver — du lundi 2 janvier au dimanche 8 janvier



Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

7h30 - ASTRO LE PETIT ROBOT
8h00 - TAPE TAMBOUR
8h15 - BOBINO
8h30 - BONJOUR SANTÉ
9h00 - ANGES DU MATIN
10h00 - LA CUISINE DES ANGES
10h15 - INIMINIMAGIMO
10h30 - PASSE-PARTOUT
11h00 - LE NOUVEL ÂGE
12h00 - PREMIÈRE ÉDITION
12h15 - DÉMONS DU MIDI
13h15 - AU JOUR LE JOUR
16h00 - FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 - CE SOIR MANITOBA
21h00 - LE TÉLÉJOURNAL
21h25 - LE POINT
22h00 - LA MÉTÉO
22h05 - LES NOUVELLES DU SPORT

lun. 2 janv.

11h30 Grisu, le petit dragon

11h45 Animation illimitée

14h15 Dallas

15h15 Le clan Campbell

15h45 Fariboles

16h30 Cocologie

17h00 Les belles histoires des pays d'en haut

18h00 TÉLÉJOURNAL

1807 L'amante végétale

18h30 Félix Le clerc raconte

19h00 Ma tante Alice

19h30 Robert et compagnie

20h00 Des dames de coeur

22h15 La loi de Los Angeles

23h15 Cinéma
Dernier domicile connu. Drame policier réalisé par José Giovanni d'après l'oeuvre de Joseph Harrington. Avec Lino Ventura, Marlène Jobert et Michel Constantin. (fr. 70).

mar. 3 janv.

11h30 Il était une fois... l'homme

14h15 Cinéma
Les orphelins. Drame réalisé par Nikolaï Goubenko. Avec Youssas Boudraitis, Aliocha Tcherstov et Jeanna Bolotova (sov. 76).

16h30 Minibus

17h00 Les insolences d'une caméra

17h30 Grand air

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Il était une fois... l'homme

19h00 Star d'un soir

20h00 L'héritage

22h20 Dallas

23h20 Cinéma
Pain, amour et fantaisie. Comédie sentimentale réalisée par Luigi Comencini. Ac Gina Lollobrigida, Vittorio de Sica et Maria Pia Casilio. (it. 53).

merc. 4 janv.

11h00 ÉMISSION ÉDUCATIVE MANITOBAINE
Origines: Une histoire du Canada (grades 6-12) La série Origines retrace les multiples courants qui ont contribué à la société canadienne, décrivant les déplacements de ceux qui ont peuplé les amériques de leurs préhistoire, le rayonnement de toute une gamme de civilisation indigènes. Dotées des perceptions toutes fraîches d'une nouvelle race d'historiens et d'archeologues, les seize émissions de cette série révèleront un Canada au passé coloré et dynamique.

11h30 Le petit castor

14h15 Le temps de vivre

15h45 Fariboles

16h30 L'intrigue

17h00 L'heure Disney
Avoir dix-sept ans à quarante ans (dern. de 2) Comédie. Avec Lindsay Wagner et Robert Urich.

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Voyage grandeur nature

19h00 Laser 33-45

20h00 Le grand remous
(Début). L'évolution d'une famille terrienne, de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours, principalement à travers le personnage de Jean-Marie Froment, fils de bûcheron qui, à force de détermination, est devenu un prospère industriel.

22h20 Actuel
La famille reconstituée. Témoignages de familles reconstituées, les nouveaux conjoints, leurs enfants, leurs «ex». (Reprise le dim. 8 janv. à 13h).

23h20 Cinéma
L'addition. Drame policier réalisé par Denis Amar. Avec Richard Berry, Richard Bohringer et Victoria Abril. (fr. 84).

jeu. 5 déc.

11h30 Les aventures de Virulysse

14h15 Cinéma
Ya, Ya, Mon Général. Comédie réalisée et interprétré Lewis (amér. 70).

16h30 Traboulidon

17h00 Les insolences d'une caméra

17h30 À première vue, magazine
(En reprise ce soir à 23h20).

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE
Anim.: Jean Fontaine.
Réal.: Richard Simoens

19h00 Lance et compte III
(1ère de 13)

20h00 Le secret d'Alex
Dramatique. Avec Scott Baio, Peter Spence, Jessica Steen, John Winston Carroll et Robin Ward (can. 86).

22h20 Bonjour Docteur

22h50 Comment ça va?

23h20 À première vue

23h50 Cinéma
La menace. Policier réalisé par Alain Corneau. Avec Yves Montant, Carole Laure et Marie Dubois (can.-fr. 77).

vend. 6 janv.

11h30 Légendes du monde
Séries de contes.

14h15 Cinéma
Les trois soldats de l'aventure. Drame de guerre. Avec George Chakiris, Richard Widmark et Yul Brynner (amér. 64).

16h30 Au jeu

17h00 Du Tac au Tac
La Potiche.

17h30 À plein temps
La PME familiale.

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Découverte

19h00 Les grands films
La galette du roi. Comédie. Avec Jean Rochefort, Roger Hanin et Pauline Lafont (fr. 85).

22h20 Le temps d'une paix

22h50 La cour en direct

23h20 Cinéma
Camila. Drame sentimental. Avec Susu Pecoraro, Imanol Arias et Hector Alterio. (arg.-esp. 84).

sam. 7 janv.

7h30 Passe Partout

8h00 Gabby et les petits malins

8h30 La famille Calinours

9h00 Les Schtroumpfs

9h30 Mystérieuses cités d'or

10h00 Signé Cat's Eye

10h30 L'échange U.E.R.

11h00 La Belle et la Bête

11h30 Pierre et le loup

12h00 Ciné-famille
Médecins et infirmières et Poco est gardien d'animaux.

14h00 L'univers des sports

15h30 Il était une fois... l'homme

16h00 La course des Amériques

17h00 Le téléjournal

17h05 Scully rencontre
Inv. Henri Guillemin

18h00 Samedi de rire
Inv. Marcel Racine.

19h00 La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
En direct du Forum de Montréal, les Bruins de Boston affrontent les Canadiens.

21h30 Le téléjournal

21h50 Les nouvelles du sport

22h05 Télé-sélection
Les yeux bandés. Drame psychologique. Avec Géraldine Chaplin, Jose Luis Gomez, Xavier Elorriaga et André Falcon (esp. 78).

dim. 8 janv.

7h30 Passe-partout

8h00 Le monde de David, le gnome

8h30 Lucky Luke

9h00 Rahan

9h30 La véritable histoire de Malvira

9h45 Parcelles de soleil

10h00 Le Jour du Seigneur
de Moncton.

11h00 Aujourd'hui dimanche.

12h00 La semaine verte

13h00 Les matinées du dimanche
Actuel plus.

14h30 L'univers des sports

15h00 Célébration 89
Tirage de la loterie.

16h30 La grande visite

17h00 Second regard

18h00 Le téléjournal

18h02 CE SOIR DIMANCHE
L'actualité de la fin de semaine. Prés.: Suzanne Kennelly.
Réal.: Léo Dufault

18h30 L'heure Disney
Un sacré dimanche (dern. de 2)

19h30 L'Autobus du showbusiness

20h30 Les beaux dimanches
Le sommet de l'avenir. Dans une table ronde, cinq de nos plus influents dirigeants d'entreprises discutent des grands enjeux de l'avenir économique du Canada et du Québec.

22h00 Le téléjournal

22h20 Les nouvelles du sport

22h35 Ciné-club
L'illusionniste. Comédie fantaisiste réalisé par Jos Stelling. Avec Freek de Jonge et Catrien Wolthuizen. (holl. 83).

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE COMMUNICATIONS AU 786-0249

Un voeu juste pour toi: pour semer un quelque chose



Claude BLANCHETTE

prêtre

«Bonne et heureuse... et le Paradis à la fin de vos jours!»

Nous le disons et nous le redisons, jusqu'à avoir mal à la gorge. Nous l'entendons et le réentendons, jusqu'à ne plus l'entendre.

Et je suis convaincu que nous sommes sincères, que nous voulons bien faire. Nous voulons vraiment poser un geste signifiant en ce début de la nouvelle année. Nous souhaitons réellement que l'autre soi comblé dans ses attentes. Nous désirons certainement que les prochains douze mois apportent paix et bonheur.

Mais je ressens un peu confusément qu'il y manque quelque chose. Comme si notre souhait tombait un peu court, comme s'il n'allait pas jusqu'au bout de ses possibilités.

Il lui manquerait un petit quelque chose de plus personnel, de plus personalisant. Ce «je ne sais trop quoi» qui ferait que mon souhait soit unique et précieux.

Unique, en ce sens qu'il est le mien. Il surgit des profondeurs de mon amour. Il prend racine dans l'originalité de ma personne. Il veut exprimer une espérance qui se fonde sur ce que nous vivons ensemble.

Précieux, en ce sens qu'il s'adresse à toi, juste à toi et pas à la foule. Il vient ouvrir une brèche d'inattendu dans le quotidien. Il surprend, relance, ravive, revivifie.

Une constance inébranlable

Mais comment faire?

Nous avons tellement l'habitude d'une poignée de main donnée rapidement, souvent nerveusement, avec un petit sourire ou encore un rire.

Comme si nous voulions en finir au plus vite... pour passer aux choses sérieuses!

N'avons-nous pas à redécouvrir tout le sens du souhait, du souhait-bénédiction du nouvel an?

Jadis, la bénédiction paternelle le portait cette réalité. Aujourd'hui, est-ce que ça se fait encore?

Bénir, c'est invoquer. C'est investir notre souhait de la présence agissante du Dieu de nos pères. C'est annoncer ce qui arrive. Sans gêne. Simplement. Avec une confiance inébranlable en Dieu.

Bénir, c'est évoquer. C'est appeler la réalisation du plan d'amour de Dieu sur la personne qui se trouve auprès de nous. C'est l'envahir du Christ, ici et maintenant.

Bénir, c'est proclamer que les choses ne tombent pas bêtement avec le dernier mot, mais que tout est espérance d'avenir.

Mon souhait du nouvel an peut devenir bénédiction.

Si j'accepte de prendre le temps de le bien faire, de ne pas l'escamoter.

Époux et épouse, parents et enfants, aîné(e)s et jeunesse, ami(e)s et compagnons de route.

Que de chances pour semer un quelque chose d'éternel! Une parole qui résonnera à travers les semaines et les mois.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

GRANDS SOLDES: payez et emportez seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v2. Nylon sur jute à partir de 8,98$/v2. Des centaines de fins de rouleaux, économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.
078-

À LOUER: rue Langevin. Appartement meublé avec 2 chambres à coucher, télévision, laveuse et sécheuse, services compris. Libre le 1er janvier. 400$. Richard - 663-7388.
350-

À VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
311-

À VENDRE: Lorette - Lots 100 x 150, beaux arbres, égouts, eau, gaz. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
312-

À VENDRE: Près de Richer - lots, 20 acres. Bouleaux, épinettes, arbres de Noël. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
313-

À VENDRE; 169, rue Thomas Berry, maison construite il y a 5 ans, en excellent état, 2 étages, 3 chambres à coucher, 2-1/2 salles de bain, sous-sol partiellement fini. Composez le 235-0405.
343-

À LOUER: chambre au premier ou deuxième étage d'une maison privée. Rue Ritchot, près du parc Provencher. Idéale pour étudiant(e). Loyer modeste comprend accès à la cuisine, salon, laveuse, sécheuse et stationnement. Libre immédiatement. Composez le 1-878-2474 (Lorette)
354-

À VENDRE: Un billet - Winnipeg-Vancouver, départ le 1er janvier à 16h30. Composez le 253-2423 après 7h
355-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

VITE LU VITE SU

Winnipeg

La Saint-Sylvestre sans voiture

Pour débuter l'année d'un bon pied, prenez le bus ! Il sera gratuit à partir de 19 heures le 31 décembre, et jusqu'à 3 heures 38 min. le premier janvier.

La compagnie d'assurance publique du Manitoba (MPIC) organise pour la troisième année consécutive une opération visant à limiter le nombre des accidents pour le réveillon de la Saint-Sylvestre. Elle loue, pour la soirée, l'ensemble des transports publics de Winnipeg.

L'an passé l'opération a connu un bon succès, 23 000 personnes avaient emprunté les lignes d'autobus, soit près du double que d'habitude.

Quiz

Quel est le vrai nom de Woody Allen?

À VOTRE AVIS

1. Quel est le vrai nom de Woody Allen?

2. De quand date l'eau Perrier en bouteille?

3. Est-ce qu'il faut dire: «Quant à moi, j'ai de grands projets» ou «Tant qu'à moi, j'ai de grands projets»?

4. Combien de buts Maurice Richard *(Rocket)* aurait-il comptés dans sa carrière avec les Canadiens de Montréal?

5. Dans quelle circonscription administrative *(«precinct»)* travaillaient Barney Miller et ses détectives?



6. **D'où vient le nom du village de La Broquerie?**

RÉPONSES

1. Le cinéaste et comédien Juif new-yorkais est né Stewart Konigsberg dans le quartier de Flatbush à Brooklyn, New York, en 1935.

Il a signé «Woody Allen» pour la première fois à l'âge de 16 ans lorsqu'il envoyait des blagues non solicitées à des magazines new-yorkais dans l'espoir de trouver des débouchés de carrière. Les parents de Woody Allen avaient plutôt espéré que leur fils devienne pharmacien.

On dit que le «Woody» dans son nom viendrait de Woody Herman, l'un des musiciens de jazz préféré de Woody Allen. Le «Allen» aurait été emprunté à l'un de ses comics préférés, Steve Allen. Comme Woody Allen a lui-même avoué: à 16 ans, mon idée était de me donner le nom le plus «show biz» possible!

2. L'eau Perrier, que les Nord-Américains ont connu surtout dans les deux dernières décennies, a été embouteillée pour la première fois en France en 1905.

3. Il faudrait dire «Quant à moi, j'ai de grands projets». Quant à moi est synoyme de «pour ma part» ou de «en ce qui me concerne».

4. En 18 saisons *(soit 978 parties)* avec les Canadiens de Montréal, Maurice Richard a compté 544 buts.

Maurice Richard a connu plusieurs parties de trois buts ou plus dans sa carrière. Il a compté des tours du chapeau *(trois buts)* 23 fois. Dans deux parties, il a marqué quatre buts pour les Canadiens.

Une fois, contre Détroit, un 28 décembre, 1944 *(il y a 44 ans presque jour pour jour)*, Rocket Richard a accumulé cinq buts et trois passes pour un total de huit points!

Dans cette partie-là, Montréal a vaincu les Red Wings de Détroit: 9 à 1.

5. Dans la série télévisée, Barney Miller, les détectives travaillaient dans la 12e circonscription.

6. Le village de La Broquerie a été nommé par Mgr Taché en mémoire de son oncle Joseph B. de la Broquerie. La Broquerie a été fondé par des immigrants québécois en 1879.

Compilé par Daniel Tougas

Tu connais la dernière?

Anastasie a commis un hold-up dans un magasin de jouets. En plus de bâillonner le personnel, elle a bâillonné toutes les poupées qui parlent.

PRATIQUE

Le Thé de l'hiver, une nouvelle façon de recevoir

Une des façons les plus agréables et les plus faciles de recevoir durant l'hiver, est d'organiser un thé sans cérémonie. Il permet de réunir amis et voisins qu'on ne peut pas rencontrer autrement à cause des nombreuses réunions familliales des fêtes.

Après une randonnée en ski de fond ou un après-midi à la patinoire, quoi de plus agréable que de déguster une bonne tasse de thé entre amis.

Afin de pouvoir profiter de la compagnie de chacun et vous permettre de rencontrer tout le monde, demandez à vos invités d'arriver au «thé» à des heures différentes.

Choisissez les hors-d'oeuvre en fonction du nombre d'invités ou de l'heure. Pour une réunion intime, vous pouvez servir des biscuits ou des carrés que vous préparerez à l'avance et qui sont faciles à servir. Pur un thé plus élaboré, vous pouvez préparer une trempette faible en calories accompagnée de crudités, une assiette de fromages avec des craquelins et si vous désirez, une assiette de charcuterie accompagnée de pain français. Chacun peut ainsi se servir à sa guise.

Pour préparer une bonne tasse de thé, le Conseil canadien du thé vous conseille d'acheter un thé de bonne qualité. Portez à ébullition complète de l'eau froide fraîchement tirée. Réchauffez la théière à l'eau chaude. Employez un sachet de thé ou deux cuillerées à thé de feuilles de thé pour deux tasses d'eau. Videz la théière, ajoutez le thé et versez l'eau bouillante. Laissez infuser de 3 à 5 minutes, remuez, retirer les sachets de thé ou filtrez les feuilles de thé et servez.



Pour une réunion intime entre amis, le thé d'hiver est une façon simple et agréable de recevoir.

Concentré de thé

Lorsque vous recevez un groupe, préparez d'abord un concentré de thé. Utilisez ensuite ce concentré avec de l'eau bouillante pour préparer des tasses individuelles de thé toujours frais.

Pour préparer le concentré de thé: Dans une casserole, porter à ébullition complète 6 tasses d'eau froide. Retirer du feu et parsemer 4 oz/125 g (12 tasse) de feuilles de thé de bonne qualité dans l'eau bouillante. Remuer pour bien mouiller les feuilles. Couvrir et laisser reposer 5 minutes. Filtrer. Donne environ 4 tasses de concentré de thé permettant de servir de 32 à 64 tasses de thé.

Pour servir le concentré de thé: Verser de 1 à 2 c. à table de concentré dans chaque tasse. Ajouter de l'eau bouillante. En variant la quantité de concentré, vous pouvez contrôler la force du thé et répondre aux goûts de chacun.

Voici une combinaison légère et délicieuse de citron et de noix de coco en carrés, parfaire pour accompagner le thé.

Carrés au citron et à la noix de coco

Crème au citron:

½ tasse de sucre granulé
1 c. à thé de fécule de maïs
½ tasse de jus de citron
3 oeufs

Base:

1 tasse de beurre ramolli
½ tasse de sucre granulé
2 tasses de farine tout usage
½ c. à thé de bicarbonate de sodium
4 tasses c. à thé de sel
2/3 de tasse de noix de coco en flocons
½ tasse d'amandes hachées.

Crème de citron: Combiner le sucre et la fécule dans la partie supérieure d'un bain-marie. Incorporer graduellement le jus de citron en mélangeant bien. Placer au-dessus de l'eau frémissante et cuire, en remuant souvent jusqu'à ce que la préparation ait légèrement épaissi.

Dans un petit bol, battre légèrement les oeufs. Verser en fouettant, un peu de mélange au citron chaud sur les oeufs dans la partie supérieure du bain-marie et cuire, en fouettant constamment jusqu'à ce que le mélange épaississe. Mettre de côté.

Base: Chauffer le four à 375°F. Battre en crème le beurre et le sucre jusqu'à ce que le mélange soit léger. Combiner la farine, le bicarbonate de sodium et le sel; ajouter graduellement au mélange de beurre jusqu'à ce que le tout soit grumeleux. Presser légèrement les deux tiers du mélange dans le fond d'un moule à four de 13 x 9 po. Cuire au four préchauffé, 10 minutes.

Retirer du four et laisser refroidir environ 10 minutes. Baisser la température à 350°F. Ajouter la noix de coco et les amandes au reste du mélange de farine; remuer pour obtenir une garniture croustillante pour le dessus.

Étendre également la crème au citron sur la base, avec une spatule. Parsemer de garniture croustillante. Cuire au four à 350°F, de 25 à 30 minutes ou jusqu'à ce que les bords soient légèrement dorés.

Laisser refroidir complètement sur une grille: réfrigérer ensuite jusqu'à ce que le dessert soit ferme. Couper en carrés. Garder dans un contenant hermétique au réfrigérateur. Donne 32 carrés.

VITE LU VITE SU

Priorité aux autobus

La province financera pour moitié le programme d'amélioration du réseau des autobus. Celui-ci vise à rendre plus attractif et plus facile l'usage du bus dans la ville de Winnipeg. Son coût s'élève à 471 000 $

A noter parmi les différents projets, la réalisation de six abribus, d'une étude pour la création d'une voie piétonne entre Vaughan et la rue Main, et l'installation de vastes panneaux d'information aux arrêts de bus.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Léandre G. Buissé B.A. B.S.W. LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél: 233-0614
Succursale à la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes.
Pour rendez-vous, composer le 878-3765 ou 233-0614.



Hogue • Kushnier
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
D. T. CÔTÉ
Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Renald Guay
167, chemin St-Mary's
R2H 1J1
Direct: 233-6659
Sec.: 233-6674

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN et DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS

Coopers & Lybrand
comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, F.C.A.
Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

BDO GUENETTE CHAPUT
COMPTABLES AGRÉÉS
262, RUE MARION
WINNIPEG (MB) R2H 0T7
(204) 233-8593
TÉLÉFAX: 237-0134
Offrant des services professionnels en:
• Vérification • Comptabilité • Fiscalité
• Informatique • Conseils en administration
• Planification financière personnelle
• Ressources humaines
Affiliation nationale: BDO/WARD MALLETTE
Affiliation internationale: BDO/BINDER

GARAGISTES



RNR TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

MÉTIERS

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
«Du début à la fin, quels que soient vos besoins».
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574

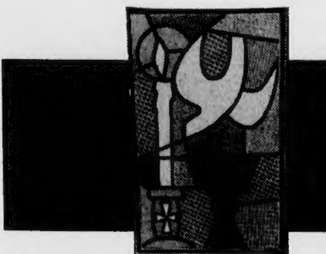
Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

La Liberté Graphiq
Tous vos besoins graphiques peuvent s'arrêter chez nous.
237-4823

Depuis 1910

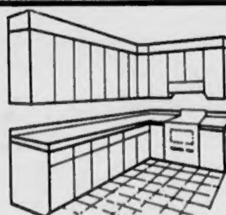


LES
Monuments Brunet
405, rue Bertrand,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7864

AGENTS D'IMMEUBLES



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...



DURHAM
ALTERATIONS & REPAIRS
Nos spécialités:
• Salles de jeux
• Salles de bain • Armoires de cuisine • Garages
On est à votre service!
Omer et Gilles Robidoux
Tél.: 256-7411/256-3361
39, baie Durham
Winnipeg R2J 1T9

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ASSUREURS



Agence d'assurances Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



Suzanne B. Gareau
services de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires
• rapports financiers
470, rue Langevin Tél.: 233-0436

Dr. I. Bruce
DDS, DDPH, MSC.
344, rue Marion
Réouverture: le 1er mai 1988
Tél.: 231-0304



Neil's Violin Repairs Ltd.
Réparation, service et vente de tous genres de violons et de guitares
257-5456
Noël •
237-3112
• Paul •

SALON MORTUAIRE



OUTU
E.J. Coutu, président
L.P. Coutu
«Un service fort de la tradition»
Nous vous offrons un service d'informations sur les coûts, choix de cercueil (option d'acheter ou de louer), crémation, préparation, etc. N'hésitez pas d'entrer en communication avec nos conseillers professionnels afin de vous procurer ces informations importantes.



Edouard Coutu
661-6107
156, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) Tél.: 233-7453